



**MONDIALISATION RÉGULÉE
DES ÉCHANGES
ET PRÉFÉRENCE EUROPÉENNE**

Sommaire

Introduction de Jean-Pierre Chevènement	7
Jean-Luc Gréau , Economiste, auteur de « <i>L'Avenir du capitalisme</i> »....	10
Jean-Marie Metzger , Directeur des échanges à l'OCDE	18
Jean-Marie Paugam , Directeur à l'IFRI	25
Paul-Henry Ravier , Ancien Directeur Général adjoint de l'OMC	34
Bruno Amable , Professeur à l'Université de Paris X	43
Philippe Cohen , Journaliste économique, auteur (avec L.Richard) de « <i>La Chine sera-t-elle notre cauchemar ?</i> »	52
Jean-Michel Quatrepoint , Journaliste, directeur de La Lettre A	61

Dans moins de quinze jours, la Conférence ministérielle de Hongkong débouchera probablement, si l'on s'en tient au projet rendu public par Pascal Lamy, sur un constat de désaccord, un communiqué minimal et le report des négociations engagées dans le cycle de Doha à une date ultérieure.

Les sujets de désaccord sont en effet nombreux :

L'agriculture d'abord, sujet très politique qui cristallise les oppositions ; les services, notamment financiers, objectif central des multinationales des pays du Nord ; les questions liées à la propriété intellectuelle ; la question du développement enfin, dont le lien avec la libéralisation du commerce est controversé.

Aucun sujet ne paraît vraiment mûr.

Ce qui est certain, c'est que la philosophie libre-échangiste qui sous-tend l'OMC fait l'objet de remises en cause fondamentales.

Dans un monde caractérisé par de profondes asymétries, Maurice Allais soutient que la concurrence ne peut exercer des effets bénéfiques qu'entre des ensembles économiques relativement homogènes. Pour lui, comme d'ailleurs pour les altermondialistes, l'OMC sert d'abord les intérêts des firmes multinationales américaines, mais aussi européennes et japonaises.

L'OMC met en œuvre un droit mondial du commerce, mais elle le fait dans un cadre qui n'est pas « neutre » : les Etats ne sont pas égaux entre eux, même si avec la création du G21 et du G90 à Cancun, on assiste à un certain rééquilibrage de l'influence. Les Etats-Unis disposent évidemment des plus puissants moyens de pression, appuyés qu'ils sont sur un arsenal protectionniste qui ne les empêche pas, pour autant, de connaître un déficit sans précédent de leur balance commerciale : près de 800 Milliards de dollars. Un accord implicite existe entre les Etats-Unis et la Chine qui achète des bons du Trésor américains en contrepartie de ses excédents. Les Etats-Unis tiennent leurs créanciers. Ils sont ainsi en mesure d'imposer l'achat de Boeing par la Chine en quantités impressionnantes. Mais cet équilibre est-il durable ?

Plus généralement le Sud est divisé. Les intérêts du groupe de Cairns, c'est-à-dire des grandes exportateurs agricoles ne sont pas ceux des PMA (Pays moins

avancés), ni ceux des grands pays comme l'Inde et la Chine à la paysannerie pléthorique. Les thèses sur la multifonctionnalité de l'agriculture ne valent pas qu'en Europe. De toute évidence, un équilibre doit être trouvé entre le libre-échange en matière agricole et l'idée de la souveraineté alimentaire mise en avant par les altermondialistes. Quant à la libéralisation des services, si elle recueille l'assentiment des multinationales, elle effraye la plupart des pays du Sud.

Plus généralement la question posée est celle de savoir si la libéralisation des échanges internationaux est source de croissance et pour qui.

N'est-elle pas aussi porteuse d'une dynamique d'inégalités croissantes ? La libéralisation des échanges internationaux a permis le développement d'un capitalisme nomade de firmes multinationales dont les intérêts se sont dissociés de ceux de leurs territoires d'origine. On peut se demander ce que signifie, dans ces conditions, l'idée de « patriotisme économique ». Le commerce international, tendancielle, égalise le coût des facteurs et nourrit donc des inégalités sociales croissantes. La désindustrialisation frappe les Etats-Unis et l'Europe. Les premiers, parce qu'ils disposent des moyens d'une croissance autonome, parviennent à compenser les pertes d'emplois industriels, notamment par la multiplication des « petits boulots », ce que ne font guère les économies européennes davantage réglementées et désormais installées – pour la plupart – dans un chômage de masse.

C'est ici que se pose la question d'une préférence européenne qui aurait pour objectif d'ajuster le rythme des destructions d'emplois dues à la concurrence des pays à très bas salaires à la création d'emplois nouveaux dans des secteurs compétitifs – s'il en reste – ou dans des secteurs protégés qui devront néanmoins être financés. Cette concurrence des pays à très bas salaires restera en effet une donnée structurelle pendant plusieurs décennies, à la mesure des immenses « armées de réserve » industrielles dont la Chine et l'Inde disposent à travers des centaines de millions de paysans qui vivent à un niveau proche du seuil de pauvreté (un dollar par jour). Cette question d'une préférence européenne a été explicitement posée par le « non » au référendum français, et elle a été plus ou moins reprise par le parti socialiste à son dernier congrès. Si tel devait être le cas, ce serait une novation d'importance car jusqu'à présent, les socialistes avaient accepté le libre-échange et s'en étaient même faits les protagonistes, se bornant, à l'intérieur, à des politiques de transfert et de redistribution (RMI, retraites anticipées en France, indemnisation élevée du chômage en Allemagne, financement des handicaps en Hollande, etc.).

Il s'agit donc d'une réorientation profonde. Celle-ci heurte frontalement, me semble-t-il, les règles de l'OMC, à commencer par le principe NPF (clause de la nation la plus favorisée), c'est-à-dire le principe de non discrimination. Mais il me semble – mais peut-être ma vue est-elle un peu basse – que l'OMC est une enceinte éminemment politique. Ne peut-on imaginer qu'avec le développement d'accords géographiques préférentiels on puisse s'acheminer vers une certaine régionalisation tendancielle du commerce international ?

Cette évolution se heurtera aux intérêts de certaines multinationales du fait de l'éclatement déjà réalisé des processus productifs (les téléviseurs se fabriquent en Chine). La faiblesse politique de l'Europe sera un autre obstacle. Il n'est d'ailleurs pas sûr que l'Allemagne, étant donné son excédent commercial, souhaite aller dans le sens d'une préférence européenne, même si la faiblesse de la demande interne en Allemagne mais aussi dans le reste de l'Europe retentit sur son taux de croissance, remarquablement faible depuis plusieurs années.

La stratégie européenne ne devrait-elle pas consister, en posant le problème du respect par les pays membres de l'OMC des règles sociales de l'Organisation Internationale du Travail et d'une clause environnementale reprenant les dispositions du protocole de Kyoto, à peser sur les pays à très bas salaires et forte capacité technologique pour qu'ils adoptent des modèles de croissance davantage autocentrés ? A défaut de quoi, il faudrait définir des moyens de rétorsion proportionnés à la pression excessive que leurs produits exercent sur nos prix, de façon à contrôler les flux d'importation et le rythme des adaptations industrielles que nous pouvons supporter.

Je pose ces questions sans vouloir y apporter de réponse a priori.

M. Gréau, économiste, qui a lui-même développé avec talent cette thèse d'une certaine régionalisation du commerce international dans un livre intitulé « *L'avenir du capitalisme* », va introduire le débat.

Ensuite la discussion se poursuivra à partir d'un bilan critique de la situation actuelle par M. Jean-Marie Metzger, directeur des échanges à l'OCDE.

Une analyse de la crise actuelle de l'OMC par M. Paugam, directeur à l'IFRI, qui nous éclairera sur l'attitude de l'opinion française par rapport au libre-échange.

M. Paul-Henry Ravier, ancien Directeur général adjoint de l'OMC, répondra à ces critiques.

M. Bruno Amable, Professeur d'économie à l'Université Paris X, partira de la différence des capitalismes pour éclairer la question de la régulation des échanges qu'ils entretiennent.

M. Philippe Cohen, journaliste économique, auteur (avec L.Richard) de « *La Chine sera-t-elle notre cauchemar ?* », nous parlera de la Chine

Et Jean-Michel Quatrepoint, journaliste, directeur de *La Lettre A*, conclura ce tour de table.

Je relancerai ensuite le débat car je ne doute pas qu'il fera surgir de nombreuses questions.

Je donne la parole à Monsieur Gréau.

JEAN-LUC GREAU

Merci, Monsieur le ministre. Je suis particulièrement heureux et honoré de cette invitation à parler devant vous sur un thème difficile mais qu'on ne peut pas éviter. Je vais tenter d'être court pour respecter la règle qui veut que le premier intervenant d'une table ronde ne dévore pas trop le temps de parole des personnes qui vont lui succéder.

Je vais évoquer les thèmes en relation avec le sujet retenu aujourd'hui en rappelant d'abord que nous avons vécu en vingt-cinq ans une double transformation. Je le dis en sachant parfaitement bien que le sujet d'aujourd'hui est le libre-échange, les relations commerciales, la transformation commerciale que nous connaissons depuis un certain nombre d'années.

Néanmoins je voudrais rappeler que ce qu'on appelle aujourd'hui mondialisation englobe à la fois

- une transformation financière plus ancienne qui date environ de 1980, qui a vu la montée en puissance et le positionnement central de ce qu'on appelle les marchés financiers : marché des actions, marché des obligations, marché des changes.
- Ensuite, une transformation commerciale, c'est-à-dire l'élargissement progressif des échanges avec l'inclusion de nouveaux acteurs, extrêmement puissants et potentiellement dévastateurs pour le commerce mondial, qui n'avaient pratiquement aucun poids dans ce commerce il y a vingt-cinq ou trente ans.

Si je dis cela, c'est parce que l'idéologie libre-échangiste est quotidiennement récitée, proclamée à l'intérieur des marchés financiers. Ce ne sont pas des comités Hyppolite ou Théodule du néolibéralisme qui ont fait triompher l'idéal ou l'idéologie libre-échangiste, ce ne sont pas les réflexions universitaires, ce ne sont pas non plus les dirigeants économiques des Etats, ce sont essentiellement

ces marchés qui ont promu l'idée de libre-échange et fini par l'imposer au reste du monde.

N'oublions jamais ce point lorsque nous abordons les échanges commerciaux. Il y a un cœur de cette idéologie libre-échangiste : les marchés financiers déterminants de New York et de Londres.

Abordons la transformation commerciale. J'oppose dans mon ouvrage, de façon simple - peut-être abrupte mais, je crois, avec raison - deux mondialisations.

La première mondialisation a eu lieu à la fin du 19^e siècle, jusqu'au début du 20^e. Je l'appelle la mondialisation anglaise en raison du caractère prédominant et moteur de l'Angleterre de cette époque dans ce processus de mondialisation.

Je l'oppose à celle d'aujourd'hui que j'appelle la mondialisation américaine - que je serais tenté d'appeler : la mondialisation américaine et chinoise - parce que, dans beaucoup de têtes court l'idée qu'avec la mondialisation, aujourd'hui, nous n'aurions fait que reprendre un projet qui avait avorté avec la Première guerre mondiale et avec les expériences totalitaires que le 20^e siècle a connues.

Or je crois qu'on peut, au contraire, opposer, sous l'angle purement logique, les deux mondialisations.

La première est une mondialisation anglaise en ce sens qu'elle est assise, non seulement sur la puissance commerciale et financière de l'Angleterre, mais surtout sur sa capacité industrielle qui lui permet de dégager, en sens contraire de la situation américaine que Jean-Pierre Chevènement a évoquée tout à l'heure, un excédent formidable qui a atteint jusqu'à 9% ou 10% du PIB anglais. L'Angleterre de cette époque exporte ses capitaux et c'est une des raisons de sa force dans le système mondial : Londres est la première place financière du monde parce qu'elle est la première puissance commerciale et industrielle.

C'est une mondialisation blanche - j'utilise un terme racial à dessein - parce qu'elle englobe essentiellement, sinon quasi exclusivement, l'Europe occidentale et ses grandes colonies de peuplement d'Amérique du Nord et du Pacifique. Cela forme un autre contraste assez violent avec la mondialisation actuelle qui, désormais, englobe presque tous les continents mais surtout l'Amérique du Nord, de l'Europe et l'ensemble asiatique qui représente à peu près la moitié de la population mondiale.

Troisième point : cette première mondialisation est gouvernée monétairement par le régime de l'étalon-or. Pour n'avoir jamais été partisan de ce régime, pour ne pas demander la résurrection de ce système, je dois pourtant dire qu'il y a là aussi une contradiction, une opposition entre un système stabilisé par un régime monétaire très précis et la situation actuelle qui voit des variations très violentes des parités monétaires et surtout le fait - point essentiel si on veut aborder les relations commerciales - que le marché des changes ne corrige pas les inégalités

de compétitivité qui peuvent naître entre les différents pays ou les différents continents.

Donc, mondialisation anglaise, mondialisation américaine, avec la prédominance du dollar. Je dirai pour ceux qui pensent que nous sommes dans la continuité vis-à-vis d'une domination du dollar qui s'est exprimée dès 1945 après la guerre et dans le régime de Bretton Woods : Attention, aujourd'hui, ce dollar n'est plus un dollar transatlantique qui gouverne principalement les échanges entre l'Europe et les Etats-Unis, c'est un dollar transpacifique parce que les flux d'échanges ont tendance à se déplacer vers le Pacifique. Et surtout, cette prédominance du dollar va jusqu'à faire que des pays asiatiques commercent entre eux en monnaie américaine, chose assez paradoxale tandis que les pays européens après la guerre commerçaient avec leurs propres monnaies.

Donc la deuxième mondialisation n'est pas la reprise de l'expérience interrompue par la Première guerre mondiale, c'est une autre expérience qui procède d'une autre volonté et d'une autre logique.

Nous sommes dans cette mondialisation commerciale depuis environ quinze ans. La Chine, dont Philippe Cohen va vous parler dans un instant, a décollé en 1980 : vingt-cinq années de décollage ininterrompu. La Chine a connu le décollage le plus intense et le plus long de toute l'histoire des économies vouées à s'industrialiser. C'est un phénomène sans précédent. Mais c'est surtout depuis une quinzaine d'années que les pays émergents d'Asie s'incorporent après les tigres asiatiques – et après le Japon dans l'après-guerre – au commerce mondial et commencent à le dominer.

L'homme contemporain répugne généralement à faire des bilans. Nous sommes comme des surmulots courant vers la mer sans ralentir la course, sans nous arrêter un moment pour nous demander ce que nous sommes en train de faire et où nous allons. Or la logique, surtout lorsqu'il s'agit d'une expérience aussi massive que la mondialisation commerciale impliquerait que nous puissions faire des bilans périodiques en essayant de dégager les aspects positifs et négatifs de l'expérience et de voir s'il faut la poursuivre selon les modalités déjà arrêtées. Or l'esprit contemporain se refuse à faire des bilans, c'est un point marquant, on continue à aller de l'avant sans se poser cette question.

A priori, le bilan est positif.

L'économie mondiale a deux moteurs : le moteur américain et le moteur chinois. Le moteur américain est un moteur consommateur, le moteur chinois est un moteur investisseur. Apparemment ils continuent à fonctionner sans retenue, sans obstacle. La croissance américaine est proche de 4%, la croissance chinoise, si les chiffres sont bons, de l'ordre de 9%, 9,5%, avec une croissance industrielle supérieure à 15%. C'est d'autant plus remarquable que selon le

mécanisme des intérêts composés, le PIB chinois, les exportations chinoises, sont devenus particulièrement importants.

Cette situation apparemment favorable laisse de côté, cependant, le Japon – malgré sa position centrale en Asie en tant que grand producteur de biens d'équipement de l'Asie émergente – et l'Europe continentale (en 2001 s'est interrompu le dernier cycle de croissance favorable pour l'Europe continentale).

Cette croissance mondiale est obtenue au prix de certaines conditions :

La première condition est le déficit commercial des Etats-Unis qui atteint 700 milliards de dollars (cela donne 800 milliards de dollars pour la balance courante en 2005). C'est un déficit qui est non seulement chronique mais croissant : on ne le voit jamais se stabiliser sinon pour une courte période. J'attire votre attention sur le fait que l'Europe elle-même est concernée par un déficit croissant de ses échanges avec l'Asie. Sans l'arbre énorme – espèce de séquoia – allemand qui masque la forêt, nous serions dans une situation amplement déficitaire. Ne nous laissons pas abuser par la surcompétitivité de l'Allemagne, nous sommes en déficit : le déficit français se creuse, le déficit espagnol est à peu près le record du monde en termes de PIB, 9% mais l'excédent commercial allemand est, en termes de PIB, le record du monde, avec 7% du PIB.

Deuxième point, l'accumulation consécutive des réserves de change dans les caisses des banques centrales asiatiques. Réserves de change, donc réserves de trésorerie pour prévenir des besoins. Or il n'y a pas de besoins à prévenir puisque ces pays continuent d'accumuler des réserves exprimées en dollars sans besoin apparent du fait même de leur excédent constant et croissant avec l'Amérique du Nord. J'attire votre attention sur ce point : ce ne sont pas des dollars qui s'accumulent, ce sont des titres du Trésor américain, obligations et bons du Trésor, ce qui signifie que les dollars reviennent dans les circuits de l'économie américaine pour continuer à soutenir son expansion interne de l'économie. Cette confusion est souvent faite, c'est pourquoi je me permets d'essayer de l'écarter devant vous. Cette économie est régulée monétairement par la Banque centrale américaine. On a vu, au moment de la crise asiatique, la Banque centrale américaine qui essayait de refroidir l'économie intérieure, déjà en surchauffe, opérer une volte-face et c'est comme ça qu'on a connu la fin de la crise asiatique mais aussi le boom boursier qui a fini dans les crises boursières de 2001-2002 aux Etats-Unis et, de nouveau, la Banque centrale américaine a relancé la machine à la suite de la crise de l'investissement, de la crise du marché des actions américain alors même qu'en 2000, elle essayait encore de refroidir la machine américaine.

Donc la Banque centrale américaine fait office de banque mondiale, de pilotage de l'économie mondiale. C'est un point troublant parce qu'il n'y a pas

de partage des rôles de ce point de vue : on ne peut pas dire que la Banque centrale européenne ait un rôle défini dans le concert de l'économie mondiale. Mais il y a surtout, c'est le point essentiel pour moi, une accumulation de dettes dans les comptes des ménages américains. Vous me direz que les ménages américains ne ont pas les seuls ménages endettés de la planète, le record est détenu par l'Australie (140 % du revenu disponible brut), suivie de l'Angleterre (133% du revenu disponible brut), les Américains sont à 126% ou 127%. Néanmoins c'est aux Etats-Unis que se trouve la masse de consommateurs décisionnaires qui soutiennent le circuit de la croissance mondiale par leurs dépenses. J'essaie de poser une conclusion ferme qui me paraît inévitable : quelle que soit la capacité des Etats-Unis à maintenir le crédit dans leur monnaie qui domine les échanges monétaires, économiques et financiers dans le monde, les ménages américains ne sont pas voués à se surendetter éternellement. Nous sommes proches d'un seuil à partir duquel, comme les ménages australiens en 2004 et – ce qui est beaucoup moins su – comme les ménages anglais en 2005, ils devront ralentir leur frénésie de dépenses, de la même façon que l'Australie et l'Angleterre ont vu leur consommation chuter à environ 1%, et leur croissance chuter à environ 1,5%, les Etats-Unis devraient connaître le même phénomène à plus ou moins brève échéance. Dès lors se posera la question de la stabilité du système mondial avec une consommation américaine réduite et, par conséquent, avec un investissement asiatique qui aura tendance à se ralentir, voire à se replier.

Cette croissance des échanges mondiaux s'est accompagnée d'un phénomène qui ne fait pas la une des journaux économiques : la déflation salariale.

Par déflation salariale j'entends deux choses :

- On substitue des emplois à bas prix à des emplois relativement bien payés. Si on substitue un emploi mexicain de Général Motors à un emploi américain de Détroit, cela représente une différence de un à six. Si on substitue un ingénieur de Boeing qui travaille à Moscou à un ingénieur de Boeing qui travaille à Seattle cela fait aussi une différence de un à six. Cela signifie qu'on abaisse globalement la rémunération de la ressource humaine au sens large.
- La contrainte salariale qui pèse sur les employés de tous grades des entreprises d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Japon du fait de cette compétition mondiale. Un événement massif s'est produit en Allemagne au cours de ces dernières années en ce sens que le programme que l'on a imputé à Madame Angela Merkel a été accompli par Monsieur Gerhard Schröder et Monsieur Hans Eichel. Les entreprises industrielles allemandes exportatrices ont renégocié les

conditions de rémunération de leur main d'œuvre et de leur recherche-développement de telle façon que les Allemands maintenant travaillent beaucoup plus pour le même prix, voire pour un prix qui a été abaissé. Ceci s'accompagne d'accords de flexibilité qui ont été conclus à peu près partout. L'Allemagne a réduit massivement ses coûts unitaires de production pour maintenir sa surcompétitivité externe et c'est ainsi qu'en 2003, l'Allemagne a reconquis sa position de premier exportateur mondial. Il ne peut pas y avoir de Big bang libéral en Allemagne, tout simplement parce que celui-ci a eu lieu. Et je ne parle pas de ce qui s'est passé pour l'assurance maladie, pour les retraites, pour la fiscalité des ménages et la fiscalité des entreprises. Je ne vois pas ce qui reste à faire à Madame Angela Merkel.

Mais le problème que pose cette déflation salariale, c'est que nous régressons maintenant à un stade antérieur à celui exprimé par la loi des débouchés. La loi des débouchés de Jean-Baptiste Say repose sur le principe que les revenus distribués à l'occasion de la production, les coûts du système de production sont tels que la production va pouvoir s'écouler au moment où ces revenus vont apparaître sur le marché. Or, si l'on tend à abaisser constamment le coût de la ressource humaine, par définition, va apparaître un problème de débouchés pour la production mondiale. Pour l'instant ce problème ne se pose pas en raison de la surconsommation de certains pays dont la première puissance économique mondiale, les Etats-Unis, le jour où cette surconsommation disparaîtra où, au contraire, on assistera à une résorption de la consommation et de la dette des ménage concernés, nous devrions avoir un très fort ralentissement de l'économie mondiale, voire une récession.

Dernier point avant d'aborder le stade des propositions.

Observez ce qui se passe en ce moment même et qui contredit les schémas économiques traditionnels. Les pays d'Asie émergente au sens large importent pour la plupart des matières premières et, massivement, des biens d'équipement parce qu'ils sont en phase de rattrapage économique. Or la théorie économique nous enseigne qu'à ce stade, ces pays doivent être déficitaires. Ils devraient être d'autant plus déficitaires, si l'on prend le cas de la Chine, que le prix des matières premières a beaucoup augmenté, non seulement le pétrole mais le nickel, le cuivre, le zinc, les ferrailles. Or c'est le contraire, les soldes commerciaux de ces pays ont tendance à s'améliorer en contradiction avec le schéma économique traditionnel.

J'en arrive à ma conclusion :

Double situation d'urgence :

- Comment conserver la compétitivité internationale de nos sites de production ? Comment conserver une palette d'emplois suffisamment diversifiés au sein de nos économies anciennement industrialisées ? Il y a là une situation d'urgence.
- Deuxième situation d'urgence : Comment faire pour reprendre une politique de progrès de la rémunération au fur et à mesure que les progrès de productivité se poursuivent ? A l'heure où je parle, l'économie française continue à engranger chaque année des gains de productivité, relativement modestes au regard de ce que nous avons opéré pendant l'après-guerre mais qui, tout de même sont de l'ordre de 1,5% ou 2% l'an . Cette productivité est détournée de la sphère du travail et il faudrait pouvoir de nouveau en faire profiter la sphère du travail. Comment faire si nous continuons d'être soumis à une concurrence mondiale telle qu'elle a été définie depuis l'Uruguay Round, les accords de Genève et le Traité de Marrakech ?

Il faut aborder le stade des solutions.

Première hypothèse : le tarif extérieur commun de l'Union européenne tel que nous l'avons connu dans l'ancienne communauté après la guerre.

Cette hypothèse n'est pas à écarter d'un revers de main. Néanmoins, elle présente deux défauts :

- La notion de préférence communautaire prête spontanément à la critique. C'est, d'emblée, se placer dans une position de faiblesse relative. Pourquoi préférer et ne pas traiter équitablement les producteurs et les sites des différents continents, des différentes nations ? Or, ce qu'il faut obtenir, en réalité, c'est un traitement équitable. Il ne faut pas mettre en concurrence la main d'œuvre du Jura avec la main d'œuvre du Nord de la Chine. Il ne faut pas mettre en concurrence nos ingénieurs avec les ingénieurs russes ou chinois. Sachez qu'aujourd'hui même, plusieurs grands groupes français (Lagardère, Veolia par exemple) n'embauchent plus d'ingénieurs français. Que vont faire nos ingénieurs ?

Je pense qu'il faut parler de traitement équitable plutôt que de préférence.

- Le risque d'isolationnisme commercial européen.
Pourquoi ? Dans nos relations commerciales, nous avons de grands partenaires qui ont des conditions de travail à peu près comparables aux nôtres : je pense aux Etats-Unis, au Canada et, bien sûr, au Japon – même si le Japon reste un marché fermé pour des raisons tout à fait

particulières. Mettre en place un tarif extérieur commun, c'est risquer une sorte d'isolement politique de l'Europe et se placer en position de faiblesse.

Je préfère donc qu'on parle de taxes ou de tarifs anti-dumping en reprenant une formule très ancienne inaugurée par Monsieur Edgar Faure, l'un de nos grands hommes politiques d'après guerre dont je soutiens la mémoire. Il parlait déjà de dumping social, à cette époque, alors que nous n'étions pas en situation de mondialisation. Il faut traiter équitablement les entreprises et les sites de production de notre Europe occidentale vis-à-vis des autres sites de production situés dans le monde et pour cela, mettre en place des taxes anti-dumping.

Je prends un exemple : par je ne sais quel mystère, je ne sais quel miracle, le vélo européen est protégé. Ne cherchons pas à connaître les arcanes de la décision bruxelloise... mais le résultat c'est que 47% de taxes sur le vélo chinois, 34% de taxes sur le vélo vietnamien, cela fait que nous maîtrisons notre marché de la bicyclette, alors que ce marché est croissant.

Cela signifie que ces taxes seraient efficaces mais, surtout, elles ont un avantage : elles sont sélectives. Vous choisissez les produits et les pays que vous voulez frapper en fonction du caractère d'inéquité de la concurrence qui affecte nos relations avec eux.

Vous pouvez aussi graduer, décider à un certain moment de taxer très fortement puis abaisser la taxe lorsque les conditions de la compétition auront changé. Vous pouvez faire évoluer votre système de façon souple, en fonction des circonstances et des interlocuteurs.

J'aurais donc tendance à demander une sorte de politique anti-dumping social avec toute la nomenclature des produits, des services qui peuvent être concernés par nos relations avec le reste du monde et tout particulièrement avec l'Asie.

Je terminerai par quelques mots ultimes sur la Chine pour vous indiquer un point qui me consterne, m'afflige, me révolte. Dans sa politique vis-à-vis du reste du monde, la Chine ne vise pas seulement l'Amérique du Nord ou l'Europe. J'ai pu constater à l'occasion de voyages en Afrique les ravages que ce pays exerce sur place.

Ce pays est le plus grand contrefacteur du monde. La Chine contrefait les produits français et européens, les produits américains ... Mais même les produits africains !

Ce pays est le plus grand corrupteur du monde. L'Afrique de l'ouest, pourtant protégée par un tarif douanier, n'a pas de protection douanière, tout simplement parce que ses douaniers sont corrompus par les Chinois, ce qui fait que les marchandises chinoises sont dédouanées, au sens matériel du mot, par la

corruption chinoise, ce qui fait qu'elles parviennent sur les marchés intérieurs à un prix inférieur à celui des producteurs locaux. Les chemises portées par les habitants de Bamako sont faites à partir de coton malien ou burkinabé, exporté vers la Chine et réimporté en franchise de douane vers l'Afrique de l'ouest.

Ce pays joue un rôle essentiellement destructeur à l'échelle mondiale. Je ne veux pas anticiper sur les propos de Philippe Cohen mais je crois qu'il y a là un cas d'espèce et c'est pour moi une affliction que de voir les grands dirigeants de l'Europe, le Président de la République française, le Chancelier d'Allemagne fédérale, le Président de la Commission européenne aller faire acte de révérence – je n'ai pas dit « allégeance » – vis-à-vis de ce curieux parti communiste chinois qui continue à diriger la nouvelle grande puissance économique.

Je vous remercie de votre attention.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Gréau, pour cet exposé très stimulant. Il faudra encore définir le « Comment ? » si c'est possible dans le cadre de l'OMC.

Je donne la parole à Monsieur Metzger, directeur des échanges à l'OCDE qui va nous faire un bilan de la situation actuelle.

Etes-vous d'accord avec l'analyse de Monsieur Gréau ?

JEAN-MARIE METZGER

Merci, Monsieur le Ministre.

... Pas tout à fait d'accord...

Mais je voudrais cependant saluer la brillante présentation de Monsieur Gréau. Moi-même, pour vous faire une confidence, lorsque le secrétaire général de l'OCDE m'a recruté (si j'ose dire), il m'a dit :

« Dieu merci, vous n'êtes pas un économiste, il y en a trop à l'OCDE ! »

Je ne vais pas rentrer dans le débat de cette présentation très intéressante de Monsieur Gréau sur la situation économique mondiale mais, en reprenant certains des points que vous avez évoqués vous-même, Monsieur le ministre, dire un peu où on en est dans ce système commercial multilatéral, ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire.

Vous avez parlé de la philosophie libre-échangiste qui sous-tend l'OMC.

Je voudrais à mon tour souligner que le libre-échange est parfois mal compris comme l'est aussi l'objectif du système commercial multilatéral, tel qu'il s'exprime aujourd'hui par l'OMC qui en est le seul moyen d'expression [peut-être faudra-t-il en trouver d'autres un jour, ou, en tout cas, la faire évoluer]

Mais l'objectif de l'Organisation Mondiale du Commerce n'est pas le libre-échange en soi si on comprend le libre-échange comme le laisser-faire, la concurrence sauvage, la concurrence inéquitable qu'a évoquée Monsieur Gréau.

L'objectif de l'OMC est d'aller vers une libéralisation des échanges, vers une diminution d'un certain nombre de protections, voire un équilibrage ou une égalisation des conditions de concurrence.

Vous avez dit : « La concurrence est inéquitable. », c'est précisément ce qu'on voudrait éviter et, à côté de cela, mettre en place un certain nombre de règles pour faire en sorte que, justement, ce libre-échange ne soit pas sauvage, ne soit pas la loi de la jungle et, par conséquent, la loi du plus fort.

Vous avez évoqué l'arsenal protectionniste américain. Sans doute, en l'évoquant, avez-vous implicitement critiqué cet arsenal protectionniste auquel nous étions confrontés.

Monsieur Gréau a parlé de tarifs antidumping - j'y reviendrai peut-être - mais il faut savoir que l'antidumping est l'élément essentiel de cet arsenal protectionniste américain. Tout ce qu'on a pu reprocher aux Etats-Unis au cours des trente dernières années, c'est leur pratique de l'antidumping. Et c'est justement l'OMC qui a pu contenir cet arsenal protectionniste.

On le constate avec des différends récents pour lesquels les Etats-Unis ne se sont pas encore mis en conformité avec ce que l'OMC leur a prescrit de faire - c'est un sujet sur lequel on peut revenir -.

C'était également, avant que l'OMC n'existe, l'unilatéralisme américain en matière de protection commerciale, voire en matière d'imposition des normes américaines à l'ensemble du commerce international.

Donc, l'OMC, sans doute, diminue un certain nombre de protections mais pas n'importe comment : ces diminutions de protection ont vocation à être négociées dans un équilibre qui permette justement de corriger des déséquilibres naturels comme les tailles des économies ou des puissances politiques.

A propos de libre-échange, vous avez cité Maurice Allais, un de mes grands et respectés anciens, qui soulignait qu'il ne peut fonctionner qu'entre ensembles de même nature. Vous avez également parlé de régionalisation possible du commerce international.

Nous sommes engagés dans une négociation « Le programme de Doha pour le développement ». Dans cette expression figure le mot « développement » pour lequel on a trop souvent adopté une attitude de confrontation Nord-Sud. Les pays en développement eux-mêmes n'ont cessé de regarder vers les pays développés. Le propos de Monsieur Gréau nous l'a bien montré tout à l'heure : il s'est positionné en considérant d'une part l'Union européenne et les Etats-Unis et d'autre part des vrais pays en développement : les pays d'Afrique et certains pays d'Amérique latine ou des pays qui sont déjà proches du sommet de l'échelle du développement comme la Chine. On n'a pas cité le Brésil, extrêmement concurrentiel en matière de commerce international.

Ce qui est important et manque aujourd'hui dans le développement des relations commerciales internationales, c'est une dimension Sud-Sud qui pourrait sans doute se développer au travers de certaines formes de régionalisme, pour autant que ce ne soit pas un régionalisme d'isolement. Aujourd'hui, il faut savoir que lorsque les pays en développement cherchent à participer à ce commerce mondial – dont il n'y a aucune raison de les exclure – ils payent des droits de douane ...aux pays en développement : 70% des droits de douane payés par des PED le sont à d'autres PED ! Le problème n'est donc pas seulement Nord-Sud, il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les marchés agricoles de l'Union européenne, il s'agit aussi que, lorsqu'on produit du sorgho ou du millet, voire du textile, on puisse l'exporter à ses voisins.

Vous avez posé la question :

La libéralisation est-elle source de croissance ?

Pour qui ?

N'est-elle pas source d'inégalités ?

Il est vrai que la libéralisation, après l'Uruguay Round, n'a pas apporté tous les bénéfices que les économistes avaient fait miroiter, notamment aux PED et aux plus pauvres d'entre eux, les pays africains. D'où une certaine déception qui s'exprime aujourd'hui politiquement dans la dynamique de la négociation de Hongkong et s'est exprimée à Cancun où il y a eu un échec assez retentissant. [A l'époque, Paul-Henry Ravier était encore en fonctions, il a porté sur les fonds baptismaux le cycle de Doha, il pourra nous en dire plus.]

Ce qui est certain, et c'est le message que l'OCDE est en train de faire passer, c'est que la libéralisation des échanges – encore une fois, je ne dis pas le « libre-échange » – est source de croissance pour autant qu'elle soit correctement accompagnée. La libéralisation des échanges en tant que telle ne suffit pas : baisser les droits de douane, supprimer les barrières non tarifaires ne suffira pas si on n'accompagne pas cette libéralisation d'un mouvement de gouvernance qui amène tous les pays à accompagner la libéralisation par toutes ces politiques qui font défaut : les politiques macro-économiques, les politiques sociales, les politiques d'éducation. Les pays ne peuvent pas le faire tout seuls, ils ont certainement besoin d'être aidés en la matière mais c'est à ce prix que la libéralisation des échanges apportera des fruits et corrigera un certain nombre d'inégalités.

Je viens de mentionner les politiques sociales, j'aurais pu parler aussi des politiques environnementales. Ces politiques sont partagées par beaucoup de pays dans le monde mais pas par tous...

Vous avez posé la question :

Est-ce que l'OMC ne devrait pas être en charge de veiller à ce que tous les pays suivent les normes de l'OIT et des différents accords multilatéraux environnementaux bien qu'il n'existe pas encore d'organisation en la matière ?

Je pense qu'il y a là – peut-être Jean-Marie Paugam en parlera-t-il – la nécessité d'une mise en cohérence d'un système politique et juridique international faisant en sorte qu'aucune des règles de l'OMC, dans sa mission propre, ne puisse s'opposer à ce qui est défini par ailleurs, que ce soit en matière environnementale, en matière sociale, voire en matière d'éducation ou en matière de culture. Je dis culture parce que je pense à la récente convention qui a été négociée à l'UNESCO.¹

Il faudrait faire en sorte que rien, dans le système commercial multilatéral ne puisse s'opposer à la poursuite de politiques légitimes dès lors qu'elles ont été négociées et agréées par un certain nombre de pays. Quand on dit : « un certain nombre », on peut rentrer dans une notion de masse critique... mais si on prend l'exemple des conventions de l'OIT, on ne peut pas imaginer que l'OMC supplée l'OIT dans la surveillance de l'application des normes sociales mais, d'un autre côté, l'OIT doit pouvoir imposer selon sa manière propre le respect de ces normes.

¹ Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'Assemblée générale de l'UNESCO le 20 octobre 2005, en cours de ratification. L'article 20 stipule que la Convention n'est subordonnée à aucun autre traité ou instrument, mais doit être appliquée de bonne foi en encourageant le soutien mutuel entre la Convention et ces autres traités.

Cela pose, disons-le tout de suite, la question des rétorsions.

Vous avez parlé aussi des moyens de rétorsion proportionnés aux problèmes, proportionnés au pays concerné. Je crois que des évolutions possibles peuvent être envisagées.

D'abord au plan juridique : vous savez qu'à l'OMC –cette disposition existait déjà du temps du GATT – toute mesure décidée par le Conseil de sécurité des Nations Unies est en exception des règles commerciales multilatérales. Si le Conseil de sécurité décide de mettre un embargo sur un pays pour une raison donnée, l'OMC ne pourra contester cette règle.

Personnellement, je suggérerais qu'on étende cette règle à un certain nombre de normes communément admises – qui, souvent, ont trait aux droits de l'homme (normes sociales ou environnementales) – à partir du moment où ces normes font l'objet d'un cadre international : ce que Pascal Lamy a appelé (avant qu'il rentre à l'OMC) les préférences collectives. La mise en œuvre de ces préférences collectives et leur application pourraient être également en exception des règles de l'OMC. En d'autres termes, il faudrait pouvoir imposer des rétorsions commerciales – pourquoi pas ? – à quelqu'un qui ne respecterait pas les normes sociales fondamentales sur le travail des enfants ou la liberté d'association, mais sans que ces mesures commerciales tombent dans le champ de compétences (ou de contestation) de l'OMC.

Une des questions posées par Monsieur Gréau et par vous-même, Monsieur le ministre, est celle du dumping social. Le dumping social c'est la concurrence des pays à bas salaires.

Qui est coupable de dumping social ? On est toujours, à un moment donné, à un salaire plus bas que celui de son voisin puisqu'il n'y a pas de salaire uniformisé.

La différence entre la Pologne et les pays d'Europe de l'ouest a soulevé un vif débat : la Pologne a des salaires moins importants que la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Entre la Grande-Bretagne et la France, il y a aussi des différences... et entre la Chine, le Bangladesh et le Zimbabwe, il y a certainement des différences...

Est-ce que cette notion de dumping social doit apporter des taxes additionnelles ? Je ne crois pas.

Si on prend le problème du textile (qui a provoqué un grand débat cette année parce que la Chine venait se positionner sur nos marchés européens et américains), on se rend compte – si j'en crois les statistiques – que la Chine, si elle a augmenté ses parts de marché en Europe, l'a fait au détriment du

Bangladesh, du Pakistan et des pays africains qui, eux, ont souffert énormément. Le problème entre la Chine et ces pays en développement – qui étaient des producteurs et des fournisseurs traditionnels de l'Europe et des Etats-Unis – doit être traité. Faut-il le traiter par la protection ?

Faut-il le traiter comme le Bangladesh qui a mieux résisté que d'autres au rouleau compresseur chinois ?

Le Bangladesh s'est adapté suffisamment tôt, a innové, s'est mis dans des créneaux de production différents de ceux où il allait être confronté avec la Chine : les produits à bas prix. Effectivement, les tee-shirts de coton, viennent du Mali ... ou des Etats-Unis.

Il faut aussi parler de la concurrence déloyale des politiques agricoles qui, soit dans les pays européens, soit aux Etats-Unis, a directement touché les producteurs des PED.

Petite anecdote : quand, à Cancun, les producteurs de coton, mobilisés par les ONG, se sont unifiés, on a vu le représentant des producteurs de coton burkinabés face à un président des producteurs américains, l'Américain disant au Burkinabé : « Que voulez-vous donc, cher Monsieur, tuer mon pays ? »... Si quelqu'un peut croire que le Mali va « tuer » les Etats-Unis au travers de la concurrence sur le coton, il y a quelque chose qui ne marche pas !

L'avant-dernier point que je voudrais souligner, c'est celui qu'a évoqué Monsieur Gréau en disant que la Chine fait des ravages en matières de contrefaçon et de corruption.

La Chine est certainement un des plus grands contrefacteurs et c'est un sujet qu'il faut traiter de manière extrêmement ferme. Peut-être l'OMC peut-elle mieux faire ... Paul-Henry Ravier aura sans doute des choses à nous dire en la matière.

Sur l'autre aspect, celui de la corruption, je voudrais dire une chose très simple : on dit que les produits chinois rentrent en Afrique de l'ouest à droits zéro parce que les douaniers sont corrompus... S'il n'y avait pas de protection, il n'y aurait pas de corruption.

On l'a vu dans un certain nombre de cas, par exemple lorsque les importations sont soumises à licence : il suffit de payer le douanier pour obtenir sa licence d'importation. La licence est-elle justifiée ou pas ? Je n'en sais rien mais la protection est génératrice de corruption.

Dernier point sur Hongkong.

Vous avez dit : « on n'aura rien de plus qu'un constat de désaccord ».

Je pense qu'il y aura un peu plus... Il y aura un constat de désaccord en ce sens qu'il n'y aura pas d'accord. Mais personne n'espérait que Hongkong serait

l'occasion d'un accord sur des négociations difficiles techniquement, politiquement, contrairement à ce que j'ai lu aujourd'hui dans l'International Herald Tribune : « Hongkong devait être le lieu et le moment où on devait se mettre d'accord sur la conclusion du cycle de Doha »

Ca n'a jamais été le cas : le cycle de Doha a une date ultime communément admise (mais qui n'est écrite nulle part) qui est 2006 et, à Hongkong, on devait continuer à aller de l'avant.

Alors, je pense que sur les sujets que vous avez évoqués : l'agriculture, le lien avec le développement, on ne se mettra pas complètement d'accord mais des progrès ont été faits. Toute la question est de savoir comment on trouvera un équilibre entre les différentes positions.

Etant « en dehors de mes heures de service », je me permettrai quelques critiques à l'égard de certains membres de l'OCDE :

Ce qui me frappe, c'est la tactique de négociation de l'Union européenne. Là encore on se retrouve dans une problématique Nord-Sud, y compris en ce qui consiste – pour ne pas être enfermés dans le « coin » de l'agriculture – à élargir le débat sur les intérêts et bénéfices qu'on pourrait tirer d'une libéralisation des services. Je suis frappé de constater qu'on parle d'un « Sud » un peu particulier (le Brésil et l'Inde qui sont parmi les pays les plus développés) ... et on ne parle pas de Nord-Nord.

Vous avez parlé des services financiers, Monsieur le ministre.

Je suis convaincu qu'il y a une marge de progression considérable en matière de libéralisation des échanges en services financiers entre les Etats-Unis et l'Europe. La négociation sur les services financiers qui a suivi l'Uruguay Round était un premier pas. La libéralisation des services a commencé avec l'Uruguay Round alors que depuis cinquante ans on négociait la baisse des tarifs douaniers... Il y a énormément de marge à faire et si on demandait aux banquiers ou aux assureurs européens ce qu'ils attendent de ce cycle de Doha, ils parleraient tout autant du Brésil que de la Virginie ou de la Californie.

Dernier point sur l'Uruguay Round.

Monsieur Gréau a parlé de la situation actuelle créée par l'Uruguay Round.

Je ne suis pas certain que l'Uruguay Round ait créé quelque chose de nouveau, il a, au contraire, institutionnalisé et renforcé un système au bénéfice des plus faibles, notamment en matière de règles internationales.

Vous parliez d'antidumping, c'est un élément fort du cadre de l'OMC. Elle l'encadre pour qu'on ne puisse pas faire n'importe quoi... et quand les Américains font n'importe quoi ils se font taper sur les doigts. Aujourd'hui, très curieusement, par un certain retour des choses, l'antidumping est utilisé par les

pays en développement avec comme principale cible les pays développés, les Etats-Unis en particulier.

L'antidumping est donc sans doute une arme à double tranchant.

Merci, Monsieur le ministre.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Metzger, pour cette plaidoirie subtile.

Nous allons écouter maintenant Monsieur Paugam.

La crise de l'OMC est-elle un mot ou est-elle une réalité ?

JEAN-MARIE PAUGAM

Merci, Monsieur le ministre.

A propos de la crise de l'OMC, je voudrais surtout faire partager quelques remarques sur la manière dont le débat se pose dans notre pays. Je participe à beaucoup de débats avec les altermondialistes et je constate un certain nombre de paradoxes dans la manière dont on approche l'OMC : on lui demande très souvent de faire ce qu'elle ne peut pas faire et ce qu'elle n'a pas vocation à faire... et on lui reproche ensuite de ne pas le faire.

Premier paradoxe :

J'observe que l'OMC continue à susciter une mobilisation politique très forte à l'approche des conférences ministérielles alors qu'il s'agit, me semble-t-il, d'un organisme désormais assez affaibli.

L'OMC est affaiblie pour quatre raisons :

1. C'est un système qui me paraît de plus en plus décalé de la réalité économique internationale.

L'OMC, si on fait court, n'a pas produit de norme depuis dix ans (depuis sa création ou à peu près) alors que, dans ces dix dernières années, l'économie mondiale a subi des mutations fondamentales dont Monsieur Gréau a évoqué les grands traits.

Ce sont pour moi, d'abord, des mutations d'économie réelle : l'intégration de la Chine, de l'Inde et des pays de l'ex-bloc soviétique dans l'économie de marché mondial, qui se traduisent – excusez-moi de styliser – par une évolution fondamentale du système des échanges internationaux, appelée

aujourd'hui fragmentation des systèmes de production, qui fait que la valeur ajoutée se localise à différentes étapes en fonction des avantages comparatifs des différents pays et qu'on n'est plus du tout dans un schéma de type ricardien ni dans un schéma – pour évoquer l'expression récente du ministre chinois du commerce – dans lequel le commerce mondial, c'est « des Airbus contre des tee-shirts »...

C'est un système de production à l'échelle globale.

Cela signifie qu'un certain nombre de tendances fortes jouent aujourd'hui un rôle économique de plus en plus central, tout en restant assez mal appréhendées par les règles de l'OMC :

- l'investissement direct (qui joue désormais un rôle déterminant),
- le rôle des services et de la propriété intellectuelle dans la chaîne de valeur,
- potentiellement, les réglementations techniques qui s'appliquent aux biens une fois qu'ils ont passé la frontière : or l'essor du commerce se fonde aujourd'hui beaucoup sur celui des biens intermédiaires, des composants de biens à l'intérieur d'un même secteur ; c'est l'une des manifestations de ce nouveau système économique mondial,
- plus lointainement peut-être, les mouvements de main d'œuvre, qui pourraient avoir vocation à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale.
- L'OMC ne régule pas tellement tous ces éléments, elle demeure assez centrée sur la vieille économie : les problèmes agricoles, les problèmes industriels au sens le plus classique des droits de douane. Elle n'a pas de discipline sur les mouvements de facteurs, les mouvements de capitaux. C'est un premier risque de marginalisation.

2. L'OMC est de plus en plus concurrencée par d'autres sources de normes.

La première, la plus évidente et la plus dangereuse est celle du bilatéralisme et du régionalisme aujourd'hui en train de proliférer. Ce qui est inquiétant, c'est ce qu'on voit dans les accords, notamment dans les accords entrepris à l'initiative des Etats-Unis et, de manière plus discrète, à l'initiative du Japon qui a opéré un changement radical de sa politique commerciale depuis le début du millénaire : lui qui était toujours exclusivement multilatéraliste s'oriente aujourd'hui vers les accords bilatéraux.

Que trouve-t-on dans ces accords bilatéraux ?

Le plus beau d'entre eux est aujourd'hui celui conclu entre les Etats-Unis et le Maroc. On y trouve précisément toute cette nouvelle économie qui est en train de filer hors de l'OMC, c'est-à-dire

- les marchés publics,
- les services,

- l'investissement,
- la propriété intellectuelle,
- le commerce électronique,
- les normes techniques
- et, potentiellement, dans les accords japonais, les mouvements de personnes.

Je ne parlerai pas des normes d'origine privée, de toute la sphère de régulation du commerce éthique qui peut être porteuse de bons éléments pour réguler les échanges mondiaux mais mon point de vue est ici que l'OMC, comme source de normes, est en train de se marginaliser par rapport à ces différentes dynamiques.

3. Le système est de plus en plus désemparé vis à vis des enjeux du développement alors même que les deux tiers ou les trois quarts de ses constituants – je parle sous le contrôle de Paul-Henry Ravier – sont aujourd'hui des pays en développement.

Il est désemparé parce que, fondamentalement, derrière les blocages politiques, mercantilistes ... on ne sait plus aujourd'hui, comment faire du commerce un moteur de développement : on a perdu le paradigme, on a perdu la recette.

Dans le passé, on avait des paradigmes clairs, ils pouvaient être faux mais ils étaient clairs :

Le premier de ces paradigmes, dans les années 1960-1970, était plutôt la substitution aux importations qui, dans ses formes extrêmes, avait débouché sur les théories du développement autocentré. Cela signifiait, dans le GATT, fondamentalement, une logique d'exemption des pays en développement à qui on ne demandait pas de prendre d'engagement commerciaux.

Les années 1980 ont vu, à l'inverse, plutôt la libéralisation : l'ouverture prônée, dans la vulgate issue du consensus de Washington, comme condition nécessaire et suffisante de la croissance. Cela me rappelle la phrase de Karl Marx : « *Jésus Christ, c'est le libre-échange, le libre-échange, c'est Jésus Christ* ». C'est ce qui a un peu dominé l'Uruguay Round dans l'approche de ce qu'on appelle techniquement le traitement spécial et différentiel.

Aujourd'hui, le cycle de Doha a perdu la recette et ne sait pas comment faire du commerce le moteur du développement.

Il y a eu des progrès depuis le début du cycle, je suis en cela assez d'accord avec ce qu'a dit Jean-Marie Metzger. Sur le lien entre le commerce et l'aide au développement on a fait des progrès. Sur le fait que le commerce est un facteur de développement à condition qu'il s'inscrive par ailleurs dans un « Policy Mix » pertinent du point de vue macro-économique et que les stratégies

d'investissement – que ce soit en capital humain ou en capital physique – suivent (les infrastructures les plus classiques reviennent à l'honneur chez les bailleurs de fonds). Mais on n'a pas encore résolu aujourd'hui ce problème du paradigme qui fait que beaucoup de pays en développement ont peur de s'engager dans les négociations de l'OMC, et pas seulement les pays du G90.

4. Dernier problème de l'OMC : c'est un système qui a énormément de difficultés à se réformer. La réforme de l'OMC est un peu une passion française – que personne ne partage à l'extérieur – et dont on ne sait pas très bien ce qu'elle veut dire.

Elle veut dire pour moi trois choses :

- **Transparence externe et contrôle démocratique.**
Je crois que c'est un des points sur lesquels l'organisation a fait des progrès, y compris dans sa branche judiciaire, dans son organisme de règlement des différends qui, cette année, par exemple, a ouvert ses travaux au public.
- **Réforme du processus de décision.**
Là, rien n'avance, ni dans la composante « pouvoirs du directeur général » que Pascal Lamy avait, en son temps, mis sur la table quand il était commissaire au commerce, ni dans la composante « procédure de décision restreinte » pour remplacer les systèmes informels et opaques qui nous viennent du GATT principalement ce qu'on appelle les « Green Rooms », mais dont on connaît par ailleurs beaucoup d'avatars : les « invisibles » les G4, les G5, les FIPS (« Five Interested Parties »).
- **Troisième réforme (où on observe quelques progrès, trop lents) : celle des relations avec le reste du monde.**
Le « reste du monde », c'est l'ONU, c'est Bretton Woods, c'est-à-dire l'équilibre entre normes commerciales et normes extra-commerciales, que ce soient les normes de l'OIT évoquées par Jean-Marie Metzger ou l'environnement, et l'intégration des politiques d'aide et de commerce.

L'OMC, pour toutes ces raisons, me paraît aujourd'hui en difficulté dans sa contribution à la régulation des échanges mondiaux et, c'est là mon second paradoxe, cet organisme qui, à mon sens, pourrait incarner un certain nombre de valeurs que les Français prétendent revendiquer, fait l'objet aujourd'hui d'une forme d'unité nationale contre lui et c'est plus ou moins « haro sur l'OMC ! » à chaque échéance.

Sur le premier point, les caractères de l'OMC me paraissent correspondre assez largement à ce que la plupart d'entre nous, Français de droite, de gauche, de la société civile, revendiquons :

- Elle est multilatéraliste.
- Elle fait une place aux pays en développement sur la base du consensus, chaque pays a un droit de vote.
- Elle essaie de pousser le règne du droit avec un système de règlement des différends d'essence judiciaire, contraignant, qui permet d'avoir des résultats - même si on peut en discuter sur le fond - tels par exemple que la Barbade obtenant une condamnation des Etats-Unis.

Il n'y a pas beaucoup de systèmes qui, aujourd'hui, internationalement, peuvent revendiquer ces caractères qui devraient nous plaire. Mais ils ne nous plaisent pas et nous avons tendance à chercher des alternatives, en particulier cette alternative régionale qui a été évoquée à différentes reprises et qui me paraît mériter une réflexion de fond.

En effet, l'alternative régionale (ou bilatérale), dans mon esprit veut dire deux choses :

D'abord un rapport de forces Nord-Sud qui permette d'imposer des normes qui ne sont pas forcément souhaitables pour le développement. Je reviens aux accords conclus aujourd'hui par les Etats-Unis : il suffit de savoir que sur la propriété intellectuelle, sur l'accès aux médicaments génériques permettant de faire face à des crises sanitaires, les Etats-Unis obtiennent dans leurs accords bilatéraux des choses qui leur sont refusées à l'OMC parce qu'à l'OMC le « bargaining power », le pouvoir de négociation des pays en développement n'est pas le même.

L'alternative régionale, évidemment, veut dire par ailleurs discrimination. Cela signifie entre autre que, probablement, l'une des zones les plus importantes dans l'investissement historique de la France, c'est-à-dire l'Afrique, passerait à la trappe, parce qu'aujourd'hui, les échanges mondiaux, c'est la Triade, c'est-à-dire : l'Asie de l'est intégrée avec la Chine, le bloc américain, et l'Europe.

Deuxième évolution notable dans le débat français actuel : il se « purifie » si j'ose dire.

On ne peut jamais parler franchement de commerce en France, c'est inconvenant... bien qu'on soit la cinquième puissance mondiale. A propos de l'OMC on parlait donc ces dernières années de régulation de la mondialisation.

C'est sur ce mot de régulation que nous avons fondé notre engagement dans le cycle de Doha. C'est un mot d'une extraordinaire ambiguïté utilisé successivement par un commissaire thatchérien comme Leon Brittan et par un commissaire socialiste comme Pascal Lamy, tous deux se succédant comme

négociateur commercial européen. L'ambiguïté est d'ailleurs linguistique puisqu'en anglais « *regulation* » signifie réglementation, par exemple par un cahier des charges d'une entreprise fournissant un service. Chez nous, cela renvoie plutôt à l'école française de la régulation, c'est à dire l'ensemble des normes et institutions qui permettent d'équilibrer les rapports entre la société et le marché.

Ce concept de régulation a politiquement explosé à partir de Cancun. Il avait réussi jusqu'à maintenant à atteler tous les Etats membres et n'a pas trouvé de successeur.

On voit désormais revenir le débat classique entre ouverture ou protection et le thème du protectionnisme, évoqué dès l'introduction, revient sous des formes extrêmement diverses mais quasi-systématiques.

Quand le thème de la préférence communautaire, notion intrinsèque à la politique agricole commune depuis la fondation de l'Union européenne, revient sous la plume du gouvernement actuel, il y a une certaine cohérence.

Quand il revient sous forme d'invocation de la préférence communautaire en matière industrielle pour faire face à la Chine, comme ce fut le cas dans les débats du Parti socialiste au congrès du Mans – auquel vous avez fait allusion, Monsieur le ministre – je suis plus surpris. Je suis plus surpris parce que je me demande jusqu'à quel point on peut utiliser cette perspective de la protection commerciale comme la solution des problèmes de la mondialisation :

Soit c'est un leurre, une illusion, soit c'est un débat de politique économique fondamental que nous sommes en train de poser.

Le tarif extérieur commun en matière industrielle pour l'Europe aujourd'hui – clause de la nation la plus favorisée – c'est en moyenne 4%. Si on enlève nos accords commerciaux préférentiels, c'est 1,7%. Il y a un ou deux pics tarifaires sur les véhicules légers (à 22%), dans le textile (ce doit être 12%)... Enfin donc : il n'y a plus de droits de douane industriels.

Dès lors, faire croire aux gens qu'on va les protéger par un tarif extérieur commun en matière industrielle est une illusion.

Ou alors cela veut dire que nous sommes prêts à revenir sur nos engagements à l'OMC – ce qu'on appelle la consolidation – c'est-à-dire que nous sommes prêts à sortir du système.

C'est là un débat de politique économique fondamental, puisque nous changerions une orientation que nous avons depuis cinquante ans. Ce débat a au moins l'importance de celui qu'a affronté la gauche en 1983-1984, Monsieur le ministre, quand il s'est agi de savoir si nous restions dans le système monétaire européen.

... qui n'avait que cinq ans...

... alors que le GATT en a plus de cinquante...
Je m'arrête là sur la manière dont le débat se pose mais il me surprend...

Aujourd'hui, on doit s'interroger sur ces deux questions :

Jusqu'où peut-on aller dans la manipulation de l'idée protectionniste vis-à-vis de l'opinion publique ?

Quelles seraient les conséquences d'une marginalisation de l'OMC pour notre vision du développement et notamment de ce Sud qui nous est cher qu'est l'Afrique ?

Les solutions qui ont été évoquées m'amènent à faire deux commentaires complémentaires.

1. La première piste serait peut-être d'utiliser l'OMC pour ce pour quoi elle a été faite, c'est-à-dire négocier un accord international sur des modalités d'organisation des échanges internationaux. Cela, nous le refusons parce que nous ne voulons pas briser le tabou de la politique agricole.

En clair, ce que nous demande aujourd'hui l'industrie européenne, c'est de négocier la baisse des droits de douane : non pas de remonter les droits de douane chez nous mais de les baisser au Brésil, et potentiellement en Chine et en Inde.

En clair, l'environnement comme contrepoids et source d'équilibre des normes commerciales est entré dans le cycle de Doha. Or, aujourd'hui cette négociation est quasiment morte parce qu'elle ne reçoit pas d'attention de la part de l'Europe qui a *grosso modo* baissé l'ensemble de ses ambitions « régulatrices » initiales.

2) Les normes sociales constituent un second axe.

Je ne suis pas convaincu par le discours français qui consiste à dire : il faut mettre les normes sociales à l'intérieur de l'OMC, sinon ça ne vaut pas...

Nous aurions un discours assez simple : l'OIT, ce n'est pas bien parce qu'il n'y a pas de sanctions, l'OMC c'est bien parce qu'il y a des sanctions ...

Ce n'est pas vrai : il y a des sanctions à l'OIT !

Elles ne fonctionnent pas de la même manière, elles fonctionnent plutôt sur le risque de réputation, elles sont plus subtiles que celles de l'OMC mais elles existent.

Les sanctions commerciales en matière commerciale ne sont pas une panacée, elles ne frappent que les secteurs ouverts aux échanges, elles peuvent ne pas aider les pays concernés.

En revanche promouvoir les normes sociales par les instruments dont nous disposons, que ce soient ceux de l'ONU ou ceux des instruments autonomes de l'UE, les accords bilatéraux, le système de préférence généralisée, seraient des moyens de progresser plus sérieusement sur ce sujet.

Quelques progrès sont faits en la matière. J'en termine par là. J'ai toujours été surpris que le travail ne soit pas un objectif du millénaire. Il semble aujourd'hui qu'il le soit. En tout cas, la dernière assemblée générale de l'ONU a reconnu que le travail était un des moyens de lutter contre la pauvreté. C'est le type de solution qu'on peut promouvoir, sur laquelle on peut mettre l'accent sans passer par la case protectionniste qui n'a pas que des défauts. J'approuve l'anti-dumping, s'il répond à des conditions : il faut qu'il y ait dumping ! Mais c'est ponctuel, ce n'est pas une régulation structurelle de l'économie et c'est encadré par le droit. Il n'y a pas de raison de refuser de se protéger mais pas de raison d'en faire une doctrine.

Je m'arrête là, j'ai déjà été trop long.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Pas du tout, c'était très intéressant.

J'aimerais vous poser une question : Quelles sont les sanctions que peut prendre l'OIT ?

Monsieur Metzger, avant vous, a dit : « *C'est l'affaire de l'OIT ...* »

Comment l'OIT peut-elle sanctionner des manquements à des droits élémentaires, par exemple le droit de grève ou le droit syndical dont j'imagine qu'ils sont garantis par l'OIT ?

Je ne parle pas du travail des enfants, bien entendu.

Quels sont les moyens de contrainte dont dispose l'OIT ?

JEAN-MARIE PAUGAM

A ma connaissance, il n'y a pas de moyen de contrainte. Il y a des mécanismes classiques : ceux de l'interpellation des gouvernements sur leurs pratiques en

matière sociale. Cette interpellation est rendue possible par le fait que l'OIT est tripartite : elle comporte des patronats et des syndicats qui ne disent pas forcément la même chose que leur gouvernement. C'est très important pour ce débat. Ensuite, il y a des rapports qui instruisent les cas et les comportements et demandent aux gouvernements de changer soit leur législation, soit leurs pratiques. Ça donne des résultats. C'est long, mais à l'OMC, c'est long aussi d'obtenir la conformité de l'Europe ou des Etats-Unis bien qu'on ait des sanctions commerciales.

Le premier bloc est fondamentalement la mise en cause du risque de réputation auquel tous les gouvernements sont sensibles, même le gouvernement chinois.

Le deuxième bloc qui construit davantage la relation avec le commerce paraît une voie à explorer, même si c'est avec prudence, c'est le lien entre mécanismes de l'OIT et l'angle commercial. Les Américains, y compris ceux de l'administration Bush, ne font pas d'incantation sur le développement durable mais s'en préoccupent parce qu'au Congrès, les démocrates leur mettent la pression sur ce sujet. Ils ont développé des mécanismes innovants, je pense à un accord conclu avec le Cambodge dans lequel ils donnent des quotas textiles et demandent à l'OIT de vérifier le fonctionnement des normes sociales dans les entreprises textiles [et non pas par le gouvernement] et les entreprises, directement, sont tenues comme solidairement responsables en cas de violation du droit social et peuvent donc perdre le quota. Une seule entreprise violant le droit social fait perdre le quota à l'ensemble. Il y a donc une espèce de régulation par le secteur privé. C'est un tout petit exemple mais c'est le type de voie innovante sur lequel on pourrait progresser.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci beaucoup, je vais donner la parole à Monsieur Ravier.

Je pensais qu'il devrait répondre à certaines critiques.

Je voudrais lui demander s'il répond aux deux situations d'urgence qu'a décrites Monsieur Gréau :

- Le problème de la compétitivité de notre site industriel, dans la durée, par rapport à des pays à très bas salaires qui ne sont pas dépourvus de capacités scientifiques et techniques et dont on ne voit pas que

l'avantage structurel dont ils disposent disparaisse dans les décennies à venir...

Cela peut durer très longtemps, assez longtemps pour que notre tissu industriel disparaisse presque complètement. On observe d'ailleurs aux Etats-Unis un phénomène de ce genre, plus avancé encore qu'en Europe.

C'était la première question que posait Monsieur Gréau.

- Le problème de la relation entre la productivité et le travail.
Il est évident que dans les conditions actuelles du commerce international les travailleurs ne touchent pas l'équivalent de l'effort de productivité qu'ils réalisent pour des raisons (qui tiennent au théorème Heckscher-Ohlin-Samuelson) qui me paraissent assez visibles sur la longue durée. Des études ont été menées qui montrent que le pouvoir d'achat des travailleurs de l'industrie n'a pratiquement pas augmenté depuis une vingtaine d'années.

Ces deux questions, me semble-t-il, sont au cœur de notre interrogation parce qu'on ne peut pas isoler complètement l'OMC du cadre général géopolitique, monétaire, social (écarts salariaux). Le monde dans lequel nous vivons n'est pas un monde abstrait, c'est un monde de réalités dures.

Je comprends que l'OMC est une instance de régulation – si je peux employer ce terme – extrêmement ambiguë mais utile parce qu'il est nécessaire de dire le droit.

C'est très bien qu'on puisse dire le droit et je ne saurais m'inscrire contre cette vision, mais est-ce que les présupposés sur lesquels fonctionne l'OMC tiennent compte de ces asymétries structurelles ?

PAUL-HENRI RAVIER

Je risque de beaucoup vous décevoir parce que je n'ai pas de réponse à la question telle que vous la posez ! Par ailleurs, je ferai miens une grande partie des commentaires de Jean-Marie Paugam : si l'OMC travaillait sur des présupposés cohérents, ça se saurait ! Je crois qu'une fois de plus, on tire sur le pianiste : l'OMC n'est qu'un des nombreux reflets d'une société internationale fondamentalement imparfaite et dont la cohérence reste à construire. Par conséquent, chercher une cohérence dans la manière dont l'OMC travaille est une tâche impossible, mais dont l'OMC peut finir par être victime, j'en suis d'accord.

Je vais tenter de répondre à vos questions au fil de quelques remarques que m'inspirent ce qui vient d'être dit.

Tout d'abord, une note de contexte :

Le « big bang » libéral, financier – vous l'avez très bien dit – date des années 1980, le « big bang » commercial date d'un peu après, je n'ai absolument rien à redire là-dessus. Je voudrais simplement y ajouter une notation qui, à mon avis, a toute son importance même si elle n'est pas totalement économique. Il y a eu une concomitance entre ce « big bang » et la fin de la guerre froide, la chute du rideau de fer, des événements certes politiques mais qui ont eu pour conséquence majeure sur le plan économique le discrédit complet dans lequel ont sombré les modèles de développement d'économie planifiée et centralisée.

Ceci a eu une double conséquence :

- L'échec total de ce qu'avaient pu être les économies planifiées, centralisées des pays déjà dotés d'une infrastructure industrielle. On a vu où avaient conduit soixante-dix ans pour l'URSS, trente-cinq ans pour les démocraties populaires, d'économie planifiée.
- Une remise en cause fondamentale des modèles de développement centrés sur les mêmes théories et les mêmes pratiques. On a vu où avaient été menés bon nombre de pays en développement qui avaient suivi les modèles fondés notamment sur la « substitution aux importations ».

Je ne remets pas en cause les conclusions qui ont été émises avant que je prenne la parole, mais je pense qu'il faut les revoir en ayant cela présent à l'esprit. Je trouve l'expression « big bang libéral » tout à fait bonne, mais ce « big bang » n'est pas tombé du ciel, il est arrivé dans le contexte d'une réaction provoquée par le discrédit du système qui avait prévalu pendant de nombreuses années dans de nombreux pays.

J'insiste là dessus, car j'appartiens à la génération de ceux, qui, quand ils étaient étudiants, apprenaient dans les manuels d'économie politique :

- le mécanisme de formation des prix en économie libérale
- le mécanisme de formation des prix en économie centralisée et planifiée, et le reste à l'avenant.

Tous les manuels d'économie étaient bâtis sur cette division. On avait l'impression qu'il y avait deux paradigmes: le paradigme libéral capitaliste et le paradigme centralisé planifié. N'oublions pas cela.

Seconde remarque.

Je ne suis pas un théoricien de l'économie et je m'en remets à ceux qui en savent beaucoup plus que moi. Mais, quand on tire sur l'OMC, on croit tirer en

même temps sur la théorie de l'avantage comparatif, donc sur Ricardo son auteur.

Sauf si je n'ai rien compris à ce que je dis depuis vingt-cinq ans, la théorie de l'avantage comparatif est une théorie de la production, du revenu mais à aucun moment elle n'a prétendu être une théorie de la répartition. Par conséquent, mettre sur le dos de la théorie de l'avantage comparatif l'augmentation des inégalités me paraît une incohérence intellectuelle.

Je pense qu'effectivement l'avantage comparatif, avec la spécialisation de la production qui en résulte, aboutit à un creusement des inégalités. Ma seule remarque à ce propos est que ce qui se produit à l'international se passe d'abord à l'échelon des marchés nationaux. N'oubliez pas que le décollage économique passe d'abord par un premier phénomène cité dans tous les livres pertinents en la matière : l'unification des marchés intérieurs. Or, l'unification des marchés intérieurs, que ce soit avec le Zollverein allemand, la construction des canaux et des chemins de fer au Royaume-Uni, la suppression des frontières intérieures dans le Royaume de France et la « guerre des farines » qui en a résulté, signifie, dans ce dernier cas, la mise en concurrence de la Beauce et du Massif Central pour la production de blé : il n'y a pas besoin d'être un grand économiste pour pressentir le résultat du point de vue de l'inégalité entre les deux régions!

Donc l'avantage comparatif s'applique d'abord aux marchés intérieurs et creuse les inégalités entre régions d'un même pays, puis entre pays.

Le fait est que le creusement d'inégalités, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays, est, de nos jours, beaucoup plus mal toléré qu'il pouvait l'être quand nos ancêtres connaissaient les phénomènes d'exode rural et de début de la révolution industrielle. Ceci pose une contrainte majeure à ceux qui aujourd'hui réfléchissent aux problèmes de développement et aux problèmes économiques en général.

N'oublions pas par ailleurs que l'OMC n'est pas fondée sur le principe du libre-échange en tant que tel : elle n'a en effet qu'un seul métier, c'est de mettre en oeuvre le principe de non-discrimination. La non-discrimination dans les échanges – on n'a pas le droit de discriminer entre deux fournisseurs, c'est clause de la nation la plus favorisée, on n'a pas le droit de discriminer entre la production nationale et la production importée aux droits de douane près, c'est le traitement national – ce n'est pas tout à fait la même chose que le libre-échange, même si ça y tend. Ce n'est pas tout à fait la même chose dans la mesure par exemple où ça permet notamment de maintenir dans certains cas des protections élevées. C'est vrai dans le domaine des biens (ça l'est certes de moins en moins puisque les droits de douane baissent tendanciellement) mais c'est encore vrai dans le domaine des services où il est non seulement utile mais nécessaire, parfois recommandé que des secteurs – je pense à la banque – restent

solidement réglementés quel que soit leur degré d'ouverture à la concurrence internationale.

Je m'insurge toujours en entendant dire que l'AGCS (Accord général sur les commerces des services) est fait pour déréglementer par exemple le secteur bancaire. C'est complètement absurde, car déréglementer le secteur bancaire, on voit très bien où ça mène ! Vous pouvez lire l'accord sur les services dans tous les sens, vous ne trouverez rien qui oblige à déréglementer le secteur bancaire, ni celui des assurances, ou tout autre secteur, tout au contraire.

Autrement dit les principes qui sous-tendent l'action de l'OMC *tendent vers* le libre échange mais ils *ne sont pas* le libre échange.

Une troisième remarque tourne autour de ce que vous dites à propos de la compétitivité salariale.

Ce qui se passe en Chine – et en Inde dans une certaine mesure – a un peu (et de plus en plus) à voir avec l'ouverture aux échanges, avec le libre-échange. Comme il se trouve que j'ai joué un rôle dans l'entrée de la Chine à l'OMC, je ne me renierai pas à cet égard. Mais ça a surtout à voir avec un phénomène beaucoup mieux connu et mesuré qui s'appelle tout bêtement la révolution industrielle. Ce qui se passe en Chine, c'est ce qui s'est passé en Europe entre les années 1830 et 1880, c'est-à-dire le passage d'une économie agraire et villageoise à une économie urbaine et industrielle. Ça ne se passe ni dans la facilité, ni dans la douceur, ni dans la tranquillité ...mais ça se passe !

Une des choses qui m'énervent aussi c'est d'entendre dire qu'il faut à tout prix promouvoir l'agriculture de subsistance. Si l'Europe, en 1750, avait fait le choix de l'agriculture de subsistance, je suis à peu près convaincu qu'aucun d'entre nous ne serait présent dans cette salle : à trois cents ou quatre cents ans d'échéance, nous sommes tous des fils de paysans. Si nous étions restés des fils de paysans, aucun d'entre nous ne serait né car tous nos ancêtres seraient morts, « régulés » par la démographie.

Ma conviction est que les événements massifs qui se passent en ce moment en Chine et en Inde ont, certes, des conséquences planétaires, mais si vous regardez les chiffres, (non pas en valeur absolue – ils sont colossaux – mais en valeur relative), des déplacements de population, les données qui concernent l'exode rural de la Chine ou de l'Inde sont, à peu de choses près – si tant est que les statistiques soient valides – du même ordre de grandeur que ce qu'a connu l'Europe nord occidentale entre 1830 et 1880. En 1830, très en gros, 30% de citadins, 70% de ruraux, cinquante ans plus tard, 70% de citadins, 30% de ruraux.

Quand, un beau matin de l'année dernière, la Chine annonce qu'elle connaît la même répartition entre ruraux et citadins que les Etats-Unis en 1910, cela fait

sourire ! Quand on connaît les statistiques chinoises, qu'elles portent sur la croissance ou sur autre chose, cette précision était comique d'autant que, par contraste, les statistiques américaines ont toujours été très précises. Mais cela dénotait quand même cette idée que les Chinois ont conscience que ce qui se passe dans leur pays est le passage d'une économie traditionnelle, presque totalement rurale et villageoise, à une économie qui, progressivement, va devenir industrielle et urbaine et que, en Chine comme en Inde, c'est l'industrie qui crée des emplois en quantité énorme, alors que, chez nous, chacun sait que l'industrie, non seulement n'en crée plus, mais en détruit, et ce, depuis trente-cinq ans ... puisque nous sommes devenus des économies de services.

Je terminerai sur ce point : la Chine inquiète parce que le phénomène que je viens d'évoquer n'est pas très bien perçu et on ne peut pas comprendre ce qui se passe en Chine sans y ajouter deux choses.

Je ne veux pas faire de la psychologie de bas étage mais il y a dans la conscience collective des Chinois (et je vais souvent en Chine) la conscience aiguë, même si elle n'est pas formalisée, d'une part que la Chine a été la première économie du monde pendant dix-huit des vingt derniers siècles, d'autre part que la Chine vieillit et qu'elle court le risque d'être devenue vieille avant que d'être devenue riche. Les analyses démographiques sont assez précises (on se trompe peu en démographie parce que les inerties sont grandes). Or, la population active de la Chine est en ce moment proche de son maximum, elle va atteindre son *maximum maximorum* en 2015-2025. Les dirigeants savent que la politique de l'enfant unique finit par porter ses fruits, avec retard certes, mais de façon certaine.

On s'interroge donc sur ces Chinois qui travaillent comme des fous, dont le pays atteint des taux de croissance de 9% par an (15% pour l'industrie). Je lisais ce matin qu'on assiste à une ré accélération de la Chine alors que depuis un an on disait : « *on ralentit, on refroidit* ». Il y a donc sans doute dans cette frénésie de croissance l'idée qu'il faut aller d'autant plus vite dans le rattrapage, dans le retour au statut de première économie du monde qu'il n'y a pas beaucoup de temps pour effectuer ce rattrapage. Dans quinze ou vingt ans, le rapport entre la population active et la population inactive va commencer à se stabiliser avant de s'inverser. Il faudra bien sûr encore longtemps avant que la Chine rencontre les mêmes déséquilibres entre actifs et inactifs que le Japon ou l'Europe, mais il y a peut-être comme une angoisse de l'avenir dans cette fureur de développement et dans ce côté « éléphant dans un magasin de porcelaine » : la croissance incroyable des exportations, la prise de part de marché qui, par moments, paraît extraordinairement prédatrice.

Face à cela, que faire?

Je suis peut-être sceptique, pessimiste, libéral... mettez-moi dans la case que vous voudrez...

L'idée de rétorsion, de mécanismes compensatoires (des prélèvements comme on le fait en matière agricole en Europe, ou le redressement des écarts de salaires en fonction du dumping social...) pourquoi pas ? ... sauf qu'il faudrait au minimum – ce qu'a dit Jean-Marie Paugam – des décisions de type « Conseil de sécurité ». En tout cas, à l'OMC, 4/5^{ème} des membres, les PED, sont évidemment vent debout contre toute idée de remettre en cause l'avantage comparatif en matière salariale. Je ne vois donc pas très bien cela.

Deuxième point : pour ces mesures de type protectionniste, la vraie question concerne la proportion et la durée.

La proportion? On peut faire des calculs de marges, de dumping social et mettre en place des mécanismes correcteurs comme les droits compensateurs.

Mais pour combien de temps ? C'est là tout le débat. Tout ce qui se passe sur le textile et l'agriculture illustre le fait qu'il en est du commerce, comme, hélas, de beaucoup d'autres activités humaines : « Encore un peu de temps, Monsieur le bourreau ! ». On met en place des mesures de protection pour s'adapter et l'adaptation a toujours un métré de retard, parce que la conjoncture est adverse, parce qu'il y a une crise pétrolière, parce qu'il y a une instabilité financière et il faut toujours un an de « rab » !

Le textile en a été une des illustrations les plus stupéfiantes. Je l'ai vécue dans la période où j'étais à l'OMC :

On signe un accord en 1995 qui dit qu'en 2005 le textile rentrera dans le droit commun. Peut-être, sans doute, ne fallait-il pas signer cet accord ! Mais il a été signé par tous les membres de l'OMC, et on est censé respecter les accords. Les pays importateurs (Nord-Américains, UE...) avaient dix ans pour s'adapter, se mettre en conformité.

Quand on a dix ans pour faire quelque chose, en principe, on divise l'espace à parcourir en tranches, en l'occurrence cinq tranches biannuelles, pour baisser les tarifs douaniers, adapter l'industrie en cinq étapes.

Au bout de deux ans : action zéro, au bout de quatre ans : action zéro, au bout de six ans : action zéro, au bout de huit ans : action zéro... Tout le mouvement a été fait dans les deux dernières années. Et quand on est arrivé le 31 décembre de l'an de grâce 2004 où les bénéficiaires de l'accord textile refusaient d'arrêter la pendule et de prolonger le délai au-delà du 1^{er} janvier 2005, les pays développés auraient bien voulu le prolonger encore de deux ans...

Je ne me fais pas le juge des décideurs et des gouvernements qui, pour des raisons multiples, sociales notamment, ont tenu compte du fait que dans certaines régions le textile est le seul employeur. Mais c'est tout de même une illustration frappante de la fantastique candeur, pour ne pas dire de l'hypocrisie

ou de l'incompétence de ceux qui, en 1995, ont pris des engagements qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir. Ils n'ont pas été contraints de le faire, il s'agit des trois premiers acteurs du commerce du monde ! On peut dire que, de temps en temps, on tord un peu la main de la Zambie ou du Kenya pour qu'ils signent tel ou tel accord. Je n'ai pas entendu dire que les Etats-Unis, l'UE ou le Japon aient jamais eu le bras tordu par qui que ce soit pour signer quelque accord que ce soit. Ils ont donc signé de leur plein gré.

Je ne veux pas faire le procès de la politique agricole commune, il a été fait remarquablement par d'autres que moi. Mais je suis stupéfait de voir que c'est la même chose que pour le textile : l'agriculture des pays développés n'est jamais assez adaptée, jamais assez compétitive et il faut prolonger indéfiniment les régimes de protection et de subventions.

Ce qui m'a le plus choqué dans la période récente en ce qui concerne le débat français, ce n'est pas tellement l'exercice très classique du gouvernement français canardant le Commissaire Européen en prétendant qu'il a dépassé son mandat dans le domaine agricole. Ça arrive régulièrement quel que soit le gouvernement et quel que soit le Commissaire. Non, ce qui m'a le plus choqué, c'est la réaction de type « circulez, il n'y a rien à voir », lorsque la presse a fait allusion aux vrais bénéficiaires de la PAC, c'est-à-dire ceux qui en ont le moins besoin puisqu'ils sont déjà les plus riches. Au Royaume-Uni, tout le monde sait, puisque la presse le répète à l'envi, que les plus gros bénéficiaires des subventions agricoles sont la famille royale ou certains membres de l'aristocratie. Il suffit qu'en France on menace de faire pareil, et une chape de plomb s'abat sur l'information.

Je caricature peut être à l'extrême mais, je tiens à le préciser, je parle ici bien entendu en mon nom strictement personnel. Ce n'est pas parce que je suis fonctionnaire français et que j'ai repris un peu de service pour la République sur les questions OMC que mes propos reflètent la position officielle française sur les points que je viens de mentionner : tout au contraire et je le déplore ! Mais ne vous méprenez pas ! Au total, j'ai le bonheur, n'étant plus à l'OMC, de ne plus parler au nom de l'OMC et j'ai aussi l'avantage, en ce moment, d'être assez indépendant vis à vis du gouvernement français pour ne pas parler non plus ici en tant que fonctionnaire français.

Toujours dans le « Que faire ? », l'autre point en dehors de ces mesures sur lesquelles, personnellement, je suis un peu sceptique :

Jean-Marie Metzger a parlé de la mise en cohérence. Très bon et très légitime débat ! Oui, mettre en cohérence les différentes sources de droit international, c'est-à-dire ne pas retomber dans ces débats permanents consistant à savoir ce qui est le plus légitime : la liberté des échanges ou la protection de

l'environnement, la liberté des échanges ou la protection des travailleurs ? C'est tout à fait vrai. La société internationale étant ce qu'elle est, il n'y a pas aujourd'hui d'arbitre qui tranche sur ces questions de légitimité.

Là aussi il y a pas mal d'hypocrisie. Le commerce a une grande vertu, si je puis dire, c'est qu'il « fait mal ». J'entend par là que l'OMC - à la différence de l'OIT par exemple, qui parle mais ne punit pas - a un mécanisme de règlement des différends qui peut exiger qu'un Etat membre se mette en conformité avec les règles des accords et, éventuellement, s'il ne se met pas en conformité, prendre des sanctions à son encontre. C'est une énorme différence qui attire ceux qui, considérant que l'OMC est capable de faire ce dont ils sont incapables, se servent du commerce pour mettre en place des mesures environnementales ou sociales par exemple, parce qu'elles peuvent être sanctionnées à l'OMC alors qu'elles ne peuvent pas l'être dans des organisations censées s'occuper de questions d'environnement ou de protection des travailleurs.

Il y a donc là une forte dose d'hypocrisie qui rend difficile la mise en cohérence.

Chacun sait que les mêmes qui réclament des normes environnementales sont les premiers à dénoncer le « protectionnisme vert » sournois des grandes puissances qui, sous couvert de rajouter des normes contre les pesticides, introduisent du protectionnisme déguisé sous de bons sentiments écologiques, empêchent certains PED dont les normes de production ne sont pas aussi saines, aussi bonnes, aussi belles que les nôtres, d'exporter leurs productions alors qu'il y a cinquante ans, nous faisons les mêmes produits, de la même manière qu'ils les font maintenant. Nous les faisons mieux maintenant, d'une manière moins polluante parce que nous sommes plus riches, nous pouvons nous payer des systèmes, des mécanismes de production beaucoup plus chers, plus performants et moins polluants.

Je suis évidemment totalement pour la mise en cohérence mais j'en vois surtout les très grandes difficultés.

Puisque vous m'avez interrogé à plusieurs reprises, je terminerai sur les perspectives de Hongkong.

Dans un quotidien du 25 novembre, un article évoque les tensions entre les pays émergents d'une part, qui veulent l'ouverture des marchés, l'Europe d'autre part qui veut de la régulation, les pays en voie de développement enfin qui veulent du développement. Ça recouvre assez largement ce qu'a dit Jean-Marie Paugam.

Je pense que l'OMC est actuellement l'objet de tensions sans doute excessives par rapport à ce qu'elle est capable de fournir.

Je n'en dirai pas plus. N'étant pas devin, je ne suis pas en état de vous dire si Hongkong va échouer ... un peu, beaucoup, ou réussir ! Selon mon expérience personnelle, même à dix jours, même à trois jours, même au milieu de la conférence, bien malin celui qui peut dire si elle va réussir ou échouer. De vous à moi, trois heures avant la fin de la conférence de Doha, c'est-à-dire à quatre heures du matin, la dernière nuit du dernier jour, on était complètement « dans les choux » ... et à huit heures du matin, c'était gagné ! Il n'en faut pas beaucoup pour basculer d'un côté ou de l'autre.

Il est vrai que Pascal Lamy, avec une certaine prudence, a dit : « redescendons les ambitions ! » et quand on descend les ambitions le plus bas possible, on ne risque plus grand-chose. On n'en est peut-être pas là mais il est vrai qu'en « recalibrant » les ambitions – selon le jargon à la mode – on arrivera peut-être à un résultat. Sera-t-il significatif par rapport au texte qui a été négocié à Genève en juillet 2004 et qui était une tentative de relance du cycle de Doha après l'échec de Cancun ? C'est difficile à dire. Ma conviction ultime, et là c'est la position de la France, que je suis chargé de défendre, c'est que rien ne se fait à l'OMC sans « *trade off* », sans marchandage.

Par conséquent, si on passe son temps à ne parler que de l'agriculture et plus encore d'un sous- sujet agricole, l'accès au marché, on peut y passer dix ans, on n'arrivera jamais à rien.

La seule manière d'arriver à un résultat dans une négociation commerciale, c'est de faire du marchandage entre les différents sujets, donc de respecter un certain équilibre entre ces sujets. Je suis stupéfait de voir l'état d'affaiblissement des autres sujets, qu'il s'agisse de la négociation sur les tarifs industriels, ce qu'on appelle, dans un affreux jargon, le **NAMA** (la négociation des tarifs sur les marchandises non agricoles), ou de la négociation sur les services dont plus personne ne parle, ce qui est étonnant quand on sait qu'il s'agit du segment le plus dynamique du commerce mondial, qui représente trois quarts du PIB de tous les pays de l'OCDE ! Dans les comptes rendus que je reçois de Genève, d'heure en heure, le mot « services » n'apparaît plus. Il est fantastique de voir que toute la puissance intellectuelle des négociateurs du commerce mondial est concentrée sur des sujets un peu « ringards » qui appartiennent à l'ancienne économie : l'agriculture, les tarifs industriels, alors que personne ne parle des sujets concernant l'avenir des échanges, l'avenir de nos économies et l'avenir de nos emplois.

Enfin, puisque ce cycle s'appelle un « cycle de développement », les sujets de développement, nombreux, difficiles, complexes et d'un grand intérêt pour les pays en développement sont ceux qu'on a énormément de mal à maintenir à un niveau d'exigence et de dialogue cohérent et compatible avec un résultat équilibré.

Faute d'arriver à ce résultat équilibré, on court les plus grands risques quant aux résultats de cette conférence qui s'ouvrira dans quinze jours.

Merci de votre attention.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Ravier, pour cet exposé stimulant. La passion que vous y avez mise montre qu'il y a certainement quelque chose à discuter.

Tous les pays industrialisés ne sont pas dans la même situation par rapport au Peut-être Monsieur Amable peut-il introduire ce sujet.

BRUNO AMABLE

Merci.

En effet, mon sujet de recherche porte sur la différenciation des pays développés et des types de capitalismes. J'ai publié plusieurs articles et, récemment, un ouvrage tendant à montrer que ce qu'on a l'habitude de considérer comme *le* modèle du capitalisme est en fait quelque chose de très différencié.

Lorsqu'on se limite aux pays développés de l'OCDE, on peut distinguer au moins cinq grands types de capitalismes. Je ne vais pas rentrer dans les détails mais ce que nous connaissons en France et en Europe comme notre modèle de société développée repose sur une articulation de certaines formes d'institutions pas forcément très précises mais qui remplissent certaines fonctions. Le modèle que nous connaissons en France et plus généralement en Europe continentale, c'est, en tant qu'idéal type :

- un certain type de protection sociale,
- un certain type de protection de l'emploi,
- un certain type de relations financières entre les entreprises et les banques plutôt que les marchés financiers,
- une concurrence relativement modérée – mais pas la concurrence sauvage – sur les marchés de produits
- et, d'une manière générale, un certain type d'interventions publiques dans les domaines tels que l'éducation.

Ceci a des conséquences sur les formes de relations entre les agents, c'est-à-dire sur des choses aussi importantes que les inégalités de revenus, le modèle sociétal au sens large : des choses que la théorie économique n'appréhende que par certains côtés et analyse avec difficulté.

Ce qui est important dans la définition des types de capitalismes, c'est non seulement les formes plus ou moins précises que peuvent prendre les institutions [il y a plusieurs façons d'assurer la sécurité de l'emploi : ce qui importe n'est pas seulement la forme précise mais la grande fonction qu'elle remplit] mais surtout les articulations entre ces formes institutionnelles et la complémentarité entre diverses formes institutionnelles.

Le problème de l'Europe n'est pas seulement exogène, mais aussi endogène : le big bang libéral a affecté nos sociétés et nos économies d'une façon telle que notre modèle a perdu en cohérence (cohérence qui était peut-être déjà mise en danger pour des raisons endogènes). En tout cas, il est certain que le big bang libéral n'a pas conduit à la définition d'un nouveau modèle cohérent et performant. C'est pourquoi nous sommes dans un modèle un peu hybride, en état de décomposition, très libéralisé dans certains domaines : les relations financières ... et peu libéralisé dans d'autres comme la protection sociale qui restera probablement le dernier domaine de résistance.

Du point de vue du commerce international, de la compétitivité, peut-on avoir des relations très claires entre les différents modèles de capitalismes et la spécialisation internationale, la capacité à s'insérer dans les nouvelles révolutions technologiques ?

La réponse est relativement ambiguë. Elle est particulièrement ambiguë dans le cadre du modèle continental européen, un peu ce que Michel Albert avait appelé le « modèle rhénan » (penser à France-Allemagne pour se fixer les idées). Une fois qu'on a dit c'est France-Allemagne, on comprend bien qu'il ne peut pas y avoir de lien très net très fort entre un modèle de capitalisme qui serait celui de la France et de l'Allemagne et un type de spécialisation internationale, quand on pense aux différences entre la France et l'Allemagne. Quand on fait des études un peu plus poussées, cette impression est confirmée : aucun type particulier de spécialisation internationale n'est associé au modèle continental européen de capitalisme. Finalement, c'est peut-être ce qui le distingue en négatif des autres types de capitalisme : le capitalisme néo-libéral des anglo-saxons ou le capitalisme asiatique (Japon, Corée) qui, eux, sont caractérisés par des types de spécialisations internationales plus marquées.

Ca renforce le problème que pose le big bang libéral :

Faut-il, pour être performant, que le modèle du capitalisme européen se transforme en un modèle néolibéral (en prêtant au modèle néolibéral en général toutes les vertus économiques du monde) ?

Pour illustrer cela, on évoque généralement la nouvelle révolution technologique autour des technologies de l'information et de la communication dans laquelle le modèle anglo-saxon s'insère bien – ce qui est partiellement vrai

– et il faudrait donc que, pour bien s’insérer dans la révolution technologique et être compétitifs sur les marchés internationaux, la France, l’Allemagne et l’Europe en général se convertissent au modèle économique néolibéral. Cela en oubliant qu’il y a d’autres modèles de capitalisme (tel le modèle social-démocrate du Nord qui, lui aussi, est plutôt bien inséré dans la nouvelle révolution technologique des TIC) et que ce n’est peut-être pas la seule solution. D’autant que les pays qui se rapprochent le plus du modèle idéal typique anglo-saxon ne sont pas des modèles de compétitivité extérieure. Ni la Grande Bretagne, ni les Etats-Unis ne se caractérisent par des excédents extérieurs ou par la compétitivité extraordinaire de leur territoire. Leurs firmes sont très compétitives au sens où leurs actionnaires touchent de très gros dividendes, mais les territoires anglo-saxons ne sont pas véritablement des pôles de compétitivité extérieure fantastiques. L’adéquation simple qui est parfois faite entre compétitivité et modèle néolibéral est – au moins – à moitié fautive. Ce ne serait donc pas une solution pour retrouver la compétitivité extérieure en se convertissant au modèle néolibéral, ce qui signifierait abandonner la protection sociale redistributrice, abandonner la protection de l’emploi, abandonner le secteur public de l’éducation ...

Je m’attachais jusqu’ici à la concurrence entre pays développés, entre pays de l’OCDE.

Si on regarde la concurrence vis-à-vis de la Chine et des autres pays, de toute façon le big bang libéral, la conversion radicale de nos sociétés au modèle néolibéral, ne sont pas une solution non plus. Pourquoi la Chine est-elle compétitive ? C’est, nous dit-on, grâce à des coûts de main d’œuvre très faibles. Ce n’est pas parce qu’on se convertira au modèle néolibéral anglo-saxon qu’on réussira à être compétitif avec les coûts de main d’œuvre de la Chine. De toute façon, c’est sans espoir. La solution n’est pas là non plus. La pression compétitive de la Chine ou de l’Inde ne saurait être un argument très fort pour la conversion au modèle néolibéral.

Plus généralement et pour quitter la comparaison des modèles de capitalismes, qu’est-ce que les économistes sont capables de dire, en théorie et sur le plan pratique, sur le lien entre compétitivité extérieure, commerce extérieur, croissance, développement ?

Beaucoup d’études appliquées ont été faites ces dernières années qui tendaient à trouver le lien possible entre commerce extérieur (au sens libéralisation, insertion dans les flux de commerce international) et croissance (au sens de croissance du niveau de vie, croissance du bien-être). La moitié ou les trois quarts des économistes qui se livraient à ces études avaient une idée derrière la

tête : prouver que le libre-échange était une garantie absolue de croissance et que plus on était inséré dans les échanges internationaux, mieux c'était.

Or, la moitié des tests pratiqués montraient que ça ne marchait pas : on n'arrivait pas à montrer de façon sérieuse, robuste que la libéralisation des échanges est une garantie de croissance. C'est plus compliqué que ça.

S'il y a un résultat sur lequel la majorité des économistes seraient prêts à s'entendre, c'est de dire que ce n'est pas tellement le fait d'être inséré dans les échanges mondiaux, d'être libéralisé qui est cause de croissance et de bien-être, c'est la qualité de la spécialisation qui compte :

Si votre spécialisation vous permet de bien vous insérer dans les échanges mondiaux, de tirer parti de la libéralisation des échanges, vous avez de la croissance.

Si vous avez une mauvaise spécialisation, vous perdez au libre-échange.

C'est un bémol relativement sérieux sur un dogme souvent prêté à tort aux économistes : celui du libre-échange. Les économistes ne disent pas : « le libre-échange, c'est bien. » mais « le libre-échange, c'est bien dans certaines conditions », ce que confirment les études empiriques. Il faut donc plus de prudence sur ce sujet.

Ceci m'amène à faire une parenthèse sur les deux économistes suédois Heckscher et Ohlin, fameux théorème de l'économie internationale, connu sous le nom de Heckscher-Ohlin-Samuelson. C'est Samuelson qui l'a mis en musique de la façon la plus précise. Contrairement à ce que j'ai entendu tout à l'heure, le théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson s'intéresse à la répartition, il ne dit pas du tout que le libre-échange est harmonieux et profite à tout le monde. Un des résultats du théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson, c'est qu'il y a des facteurs qui perdent à l'échange international. Globalement, certes, tout va bien pour l'économie mondiale considérée comme un tout lorsqu'on s'ouvre à l'échange international mais si vous êtes le facteur rare dans le pays qui s'ouvre, vous perdez à l'échange, l'échange international est une très mauvaise affaire. Donc, dans et avec Heckscher, Ohlin et Samuelson, il y a du conflit à la base, ce n'est pas du tout l'histoire paisible et harmonieuse qu'on pourrait croire.

Heckscher-Ohlin-Samuelson dit : vous avez un gain de commerce international lorsque vous tirez profit de vos avantages comparatifs. Toutes les histoires que j'entends sur la Chine et l'Inde sont des histoires d'avantages absolus et non d'avantages comparatifs. Dans ce cas, il faut être très prudent sur les avantages qu'il y aurait à la libéralisation.

Autre chose, sur Heckscher-Ohlin-Samuelson et sur les bienfaits de l'ouverture au commerce international : il y a quantité d'hypothèses nécessaires : même niveau technique d'un pays à l'autre et concurrence parfaite. Lorsqu'on est en concurrence imparfaite, il faut invoquer d'autres résultats.

Ceci étant dit, que diraient les économistes sur l'ouverture au commerce international et aux échanges ?

Comme je le disais, si c'est la bonne spécialisation qui compte pour profiter des bienfaits de l'ouverture au commerce international, qui ne sont pas niables (il ne s'agit pas de dire que l'autarcie est forcément désirable), dans le long terme, les résultats sont relativement clairs : on s'en tire bien lorsqu'on s'insère bien dans l'échange international. Si on veut bien s'en tirer en termes de croissance du PIB, il faut bien s'insérer dans les échanges internationaux.

Ceci revient à se poser la question de la place, dans la division internationale du travail.

L'un des problèmes posés par les nouveaux pays émergents (Chine, Inde et autres), c'est qu'on a du mal à voir le long terme :

Dans un très long terme quelles seraient les répartitions des activités, la division internationale du travail entre ces pays énormes (dont le niveau de technologie, à terme, rejoindra le niveau européen) et le bloc des anciens pays industrialisés ?

Si ces pays, qui ont une fraction non négligeable de l'activité industrielle localisée sur leur territoire, atteignent un niveau de vie à peu près égal à celui des pays européens les moins avancés, on a du mal à voir la « soutenabilité » ne serait-ce qu'écologique, de toute cette histoire.

Si ces pays deviennent les ateliers du monde pour une large partie de la production industrielle, il va falloir des flux de transport absolument délirants entre l'Europe, l'Asie, l'Amérique du Nord. Dans quel horizon est-ce réalisable, avec des coûts de l'énergie qui ne vont probablement pas rester ce qu'ils sont en ce moment et sont plutôt appelés à monter ? Cette histoire est-elle écologiquement soutenable avec un milliard de Chinois et un milliard d'Indiens qui se mettent à consommer la même quantité d'énergie que les Européens ?

Voilà pourquoi j'ai un peu de mal à envisager un long terme de ce point de vue-là.

Mais même les court et moyen termes sont difficiles à envisager.

Je trouve qu'une partie des histoires qu'on lit sont difficiles à admettre. J'admets que la mondialisation accompagnée de la révolution technologique amène des changements dans les chaînes de valeur des entreprises : des relocalisations, des délocalisations, avec tout ce qu'on a dit sur les problèmes énergétiques et les problèmes de transports.

Ceci étant dit, je pense qu'il y a un mythe de la chaîne de valeur mondialisée qui, sur une large partie des activités industrielles, relève d'une histoire peu crédible plutôt que de la transformation réalisable.

On connaît des exemples où c'est fait : dans les activités produisant ce qui se transporte bien, ce qui s'échange à distance sans problème, ce qui ne nécessite pas de *face to face* crucial. Dans d'autres activités, on doit être plutôt dans une chaîne de valeurs déplacée, mais déplacée pas trop loin.

J'a lu quelque part que, dans le domaine industriel, pour avoir des approvisionnements à peu près fiables, il faut vingt-quatre heures de transport en camion, au-delà de ce délai les problèmes commencent (pour une chaîne de valeurs de *l'input* utilisée dans le processus industriel, pas pour de l'échange ricardien). Si c'est vrai, il est clair qu'une partie des histoires qu'on raconte sur la chaîne des valeurs mondialisée ne tient pas debout.

Dans un article que j'avais écrit avec Philippe Askenazy, il y avait un exemple qui n'est plus tout à fait vrai, c'était l'histoire de Zara, la chaîne galicienne de vêtements. Ce n'est pourtant pas du *high tech*... Jusqu'à une période récente, toutes les usines de Zara étaient situées en Galice, parce que leur *business model* était la réactivité, la capacité d'agir très vite. Quand ils avaient une idée, il fallait la mettre en production, puis dans le magasin très vite. Le *turn over* des modèles dans les magasins Zara était extrêmement rapide. Toute cette histoire est infaisable avec une chaîne des valeurs mondialisée, ça ne tient que si on a une maîtrise relativement peu distante de la chaîne de production.

Si c'est vrai pour un secteur aussi peu *high tech* que le textile, ce doit être vrai pour beaucoup d'autres secteurs. Ce qui ne veut pas dire que les firmes ne délocalisent pas mais qu'elles vont probablement délocaliser pour le marché et pas forcément pour réaliser une chaîne de production partout dans le monde.

Autre mythe : la spécialisation des sociétés européennes dans les seuls services.

Il est relativement risqué de se bercer de cette illusion pour des raisons qui ont été maintes fois écrites : une bonne partie des services s'appuient sur l'industrie, sont en liaison avec l'industrie. Une bonne partie des services dont on voit la montée ont pour origine l'externalisation... Si on appliquait des normes comptable et statistique constantes on s'apercevrait que, certes, les services montent mais pas autant que ce qu'on peut dire. Et surtout, pour autant qu'on puisse les mesurer, les gains de productivité, dans une bonne partie des activités de services, sont très faibles. Si on se spécialise sur l'activité de services, ça veut dire que si on veut une croissance du niveau de vie suffisante, il va falloir augmenter les prix. Ce n'est pas nécessairement garanti, tout dépend du type de services dans lequel on se spécialise.

Donc, l'idée que l'Europe pourrait se spécialiser dans les services et abandonner l'industrie est probablement un mythe. Je n'y crois absolument pas.

Et c'est probablement un mythe dangereux qui nous éloigne d'une partie des solutions que nous pouvons envisager à court et moyen termes.

Quel type d'initiatives pourrait-on prendre face à ces nouveaux défis ?

- Défi de la concurrence entre systèmes, entre modèles de capitalismes à l'intérieur des économies développées, des pays de l'OCDE
- Défi de la concurrence des pays émergents sur les segments à forte intensité de main d'œuvre à bas coût comme sur des segments plus technologiques, des segments à forte valeur ajoutée, comme on dit parfois, de façon un peu impropre.

Là il ne faut se priver d'aucune arme.

Economiste de profession, j'ai une sorte de prévention contre le protectionnisme. C'est un biais professionnel, c'est aussi un biais tactique :

Si jamais on met trop l'accent sur le protectionnisme, on offre des verges pour se faire battre. Il vaut mieux adopter des stratégies de défense moins directes. Si on met des protections – cela a été dit – de nombreux industriels ne demanderont pas mieux que de tenir encore dix ans pour faire des marges sans s'adapter.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire de protection. Je ne suis pas, en tant qu'économiste, favorable à la doctrine du protectionnisme, cela ne veut pas dire que je ne suis pas favorable à des protections.

Même la théorie économique n'est pas contre les protections, contrairement à ce qu'on pourrait croire. La théorie économique dit qu'il y a des bienfaits au libre-échange à condition de remplir certaines conditions. Notamment, il peut y avoir bienfaits du libre-échange si ça permet une meilleure réallocation des facteurs de production. Le problème est que si le libre-échange conduit à ce que dans un pays les facteurs de production ne soient pas réalloués mais inemployés – typiquement si ça conduit à mettre des gens au chômage – il est clair qu'on est hors cadre des bienfaits du libre-échange. Si on a des difficultés de réadaptation de la main d'œuvre vers d'autres activités, il est clair que la protection est, non seulement souhaitable, mais légitime d'un point de vue de théorie économique : Vous avez parfaitement le droit de faire de la protection pour favoriser les réadaptations.

Il ne faut donc pas systématiquement voir les protections comme étant des protections de marges que se feraient les industriels à l'abri des tarifs mais aussi comme la possibilité de favoriser des réallocations de facteurs qui ne se feront pas absolument spontanément sous l'aiguillon du marché.

Beaucoup de choses intéressantes ont déjà été dites à propos du dumping social.

Je voudrais juste mettre l'accent sur un ou deux points.

C'est une question compliquée : Lier le commerce international à l'adoption de certaines normes sociales peut se révéler contre-productif. Une bonne partie de l'adoption de ces normes sociales est endogène au développement des pays. Si, en mettant des barrières, on empêche les pays de se développer, si on empêche ce processus endogène d'adoption de normes sociales et on va exactement à l'encontre de l'objectif recherché.

Ce problème devient très vite politique :

Si nous faisons du commerce avec ces pays, sommes-nous susceptibles d'enclencher un processus endogène d'adoption de normes sociales – ce qui suppose un minimum de démocratie dans les pays considérés – ?

Ou bien :

Est-ce que, si nous commerçons avec cette dictature, jamais ne se déclenchera un processus endogène d'adoption de normes sociales ni le développement social en même temps que le développement économique ?

De nombreux travaux sont menés en ce moment sur les liens entre développement politique, développement social et développement économique. Les résultats ne sont pas aussi simples, on ne peut pas affirmer que le développement économique va entraîner le développement social et le développement politique vers la démocratie.

Les choses sont plus compliquées et on n'a pas, pour l'instant, de certitude, de résultat clair. Il faudrait plus de recherches théoriques, plus d'études empiriques pour avoir un peu plus d'idées claires sur ces sujets.

Or une bonne partie des débats qui nous occupent (Europe-Chine, Etats-Unis-Chine) a évidemment à voir avec cet aspect de la question.

Dernier point : il n'y a pas que la défense dans la tactique, il y a aussi l'attaque.

Il s'agit d'avoir des stratégies offensives de réadaptation de nos appareils productifs dans les pays du modèle européen et en France en particulier.

Les pays du modèle européen continental ont été largués par les Etats-Unis, par le modèle asiatique et par le modèle social-démocrate d'Europe du Nord en ce qui concerne la qualification de la main d'œuvre, la recherche-développement, la science fondamentale, et tous leurs indicateurs avancés de développement économique et de développement industriel (indicateurs de recherche-développement, de formation...) sont à l'orange.

Si on veut réorienter nos appareils productifs, c'est évidemment sur ces indicateurs-là qu'il faut agir. Dans l'optique de s'insérer dans la mondialisation, dans le commerce international de la bonne façon, considérant notre niveau de développement et celui que nous souhaitons avoir, considérant le type de société que nous voulons, il est clair qu'il faut faire un effort beaucoup plus important qu'on ne l'a fait au cours des dix ou quinze dernières années sur la formation, sur la recherche-développement, sur la science.

Les économistes le disent depuis au moins quinze ou vingt ans et peu de choses sont faites.

Il suffit de regarder les données sur un indicateur aussi simple que les dépenses de recherche-développement : elles stagnent en France depuis au moins dix ou quinze ans. Il y a un effet de ciseaux tout à fait déplorable – là aussi, c'est peut-être le big bang libéral – qui a voulu que les dépenses de recherche-développement de l'Etat devaient baisser tandis que celles des entreprises privées devaient augmenter. Celles de l'Etat ont baissé, le problème est que les dépenses privées ont augmenté de manière insuffisante pour compenser le retrait de l'Etat alors que globalement ça aurait dû augmenter.

Cette dynamique vertueuse a eu lieu dans de nombreux pays mais pas dans les pays de l'Europe continentale, probablement pour des raisons structurelles.

J'insiste sur le fait qu'il n'y a pas que la défense, il y a beaucoup de choses à faire dans l'attaque, dans la construction de notre capacité à bien nous insérer dans la division internationale du travail.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Amable

Vous avez posé le problème de la « soutenabilité » à long terme d'une mondialisation croissante avec un développement des échanges qui continuerait sur le même rythme exponentiel et, en même temps, de l'industrialisation de pays qui deviendraient les ateliers du monde.

Mais Monsieur Ravier a fait une observation qui, d'une certaine manière, m'a convaincu, c'est que ces pays connaissent une révolution industrielle qu'avant eux la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne ont connue également. Cela n'a d'ailleurs pas été sans d'immenses bouleversements, des crises, des guerres.

Etant donnée la taille de ces pays, on peut se poser quelques questions sur les chocs à venir en Asie. Nous sommes ici pour nous poser ces questions. Je rappelle que nous sommes une Fondation de recherche. Tous les arguments ont droit de cité, c'est l'homme cartésien qui est sommé en dernier ressort de se déterminer. Il n'y a donc pas à craindre les noms d'oiseaux.

Monsieur Cohen a écrit un petit livre sur le développement chinois qui jette une lueur sur certains de ses aspects méconnus. Je lui donne la parole.

Je suis doublement en difficulté.

La première est que c'est toujours difficile de parler au moment où chacun commence à avoir l'estomac dans les talons...

La deuxième raison est que – et ce n'est pas la première fois que je le constate – le point de vue libre-échangiste [j'entends : le point de vue libre-échangiste intégral] est volontiers tiers-mondiste en France depuis un certain nombre d'années.

Selon les partisans du libre-échange, l'ouverture du marché chinois permettra des gains de productivité qui, à un moment ou un autre se traduiront par une amélioration du pouvoir d'achat. On cite ainsi les exemples probants du décollage du Japon puis de la Corée, pays dans lesquels les salaires des ouvriers productifs ont rejoint ceux de l'occident en une génération. Je voudrais défendre ici l'idée d'une exception chinoise par rapport à ce modèle libre-échangiste.

Lorsque la Chine a été intégrée dans l'OMC, plus globalement lorsqu'elle a été largement intégrée à l'économie mondiale, au commerce mondial, trois idées circulaient, souvent exprimées par les décideurs européens.

La première idée était que le marché chinois allait devenir le plus grand marché du monde et un formidable support à la croissance économique mondiale.

Cet argument a surgi au moment de la parution du fameux rapport sur « BRIC » (comme Brésil, Russie, Inde et Chine) : cette étude, réalisée par deux économistes, prolongeant les courbes actuelles, pronostiquait que la Chine allait devenir la première puissance mondiale vers 2050. A partir de là, dans l'esprit des décideurs, des industriels et des gouvernants, l'idée s'est établie que la Chine, c'était l'avenir parce que c'était le premier marché du monde.

C'était le premier argument.

Deuxième argument : l'investissement en Chine a été également présenté comme une manière formidable d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs puisqu'en investissant en Chine on allait produire moins cher, que les prix allaient baisser en conséquence et que les consommateurs verraient leur pouvoir d'achat augmenter.

Troisième argument (plus implicite mais qui traîne beaucoup dans les sphères de décideurs) :

Il consiste à dire que forcément, à un moment ou à un autre, le marché mène à la démocratie et que, implicitement, plus vous favorisez l'insertion de l'économie chinoise dans l'économie mondiale, plus vous favorisez l'émergence de la démocratie en Chine.

C'est de cette façon que l'insertion de la Chine dans l'économie mondiale a été présentée comme un jeu gagnant-gagnant pour toutes les parties.

Je ne suis ni économiste ni sinologue. Je suis allé en Chine, je m'y suis baladé, j'ai travaillé avec Luc Richard qui y habite et parle le mandarin. Nous avons enquêté dans ce pays de façon artisanale c'est à dire en refusant d'être « guidé » par des experts, ou des responsables ayant un intérêt économique ou politique dans le pays. Plutôt que de se rendre, comme nos confrères, dans les métropoles du « miracle chinois », Shangaï ou Shenzhen, nous nous sommes rendus dans les campagnes chinoises, dans lesquelles vivent, rappelons-le, 900 Millions de personnes avec moins de deux dollars par jour.

Ces voyages nous ont amenés à remettre en cause les trois postulats exposés plus haut :

1. L'exception chinoise :

L'ouverture de l'économie chinoise date de 1979. Vingt-six ans plus tard, aucun phénomène de rattrapage comparable à celui du Japon ou de la Corée ne peut être décelé, même si l'on s'en tient aux sources officielles du parti communiste chinois.

[Il faut savoir qu'en matière de statistiques, la Chine, c'est la *Terra incognita*. Les chiffres diffusés dans le monde entier à propos de la croissance chinoise sont probablement aujourd'hui sous-évalués : les dirigeants chinois ont « peur de faire peur » et, comme les chiffres se décident en bureau politique, ils ont tendance à les minorer. Un certain nombre d'experts qui voient les *inputs* concernant les matières premières, affirment que la croissance est plus proche de 11% ou 12% que de 9%.] Entre temps, le Parti communiste chinois vient de reconnaître officiellement, à la fin de l'année 2005, que la croissance avait été sous-évaluée de 16% en 2004.

Mais les études de chercheurs crédibles dont on peut disposer montrent que, y compris dans les usines d'exportation, le salaire des ouvriers chinois a très peu évolué depuis vingt-cinq ans, il est resté à peu près stable.

Pourquoi cela peut-il durer ?

Cela peut durer parce que le projet de développement des dirigeants chinois est fondé sur le maintien de ce que Marx appelait une « armée de réserve », ceux

qu'on appelle les *mingong*, les travailleurs migrants de Chine qu'on estime entre cent et deux cents millions de personnes. Ces personnes quittent les campagnes où elles vivent dans des conditions extrêmement misérables, sur des lopins de terre qui n'assurent pas leur subsistance. Ces *mingong* sont aspirés dans les villes où ils acceptent des conditions de travail absolument épouvantables (j'en ai été personnellement le témoin) parfois plus dures encore que celles que nous connaissions au 19^e siècle.

- La moitié des travailleurs chinois n'ont pas de contrat de travail (depuis cette intervention, un rapport du Parlement de Pékin a reconnu que 80% des salariés du secteur privé ne disposaient pas de contrat de travail) ;
- Les *mingong* sont souvent logés chez leur employeur
- Les salaires ne sont versés qu'à discrétion. Des centaines de milliards de yuan (des dizaines de milliards d'euros) sont gardés par les entrepreneurs et distribués avec retard, selon une logique qu'eux seuls maîtrisent et sans aucun recours pour ces travailleurs.

La compagne du journaliste avec lequel j'ai travaillé en Chine, était assistante de direction dans une petite entreprise de dix personnes qui, depuis quatre mois, n'avaient reçu aucun salaire... pendant que le patron louait une luxueuse voiture pour environ mille cinq cents euros par mois. Tous les salaires des employés étaient utilisés pour la location de sa voiture.

Il y a peu de recours : on peut aller voir les autorités du Parti mais le risque est de voir l'entreprise fermée et de perdre son emploi.

Voilà la situation.

Je crois que celle-ci peut durer parce que, contrairement au tableau trop souvent fait dans les reportages, la Chine n'est pas une économie de marché. Elle subit encore un système communiste, totalitaire dans lequel le Parti pèse sur un certain nombre de points-clés de l'économie.

Quels sont ces points-clés ?

Le Parti maîtrise les prix agricoles et le prix d'un certain nombre de matières premières. Par exemple, la surexploitation des travailleurs du charbon provoque, selon certaines estimations (une publication du PCC parle de 5000 morts), la bagatelle de vingt mille morts par an alors qu'il y a une énorme aspiration : le marché demande du charbon. La main de fer du Parti maintient les bas salaires puisque c'est lui qui fixe le prix. De la même manière, si le Parti considère qu'il y a trop de travailleurs migrants qui quittent la terre, il remonte les prix agricoles pour essayer de maintenir les gens à la campagne. A l'inverse, s'il veut accélérer les migrations pour éviter la hausse des salaires à la ville, il baisse les prix agricoles de manière à favoriser le départ des travailleurs migrants. C'est un jeu assez subtil par lequel le Parti dispose de leviers.

Je pourrais également évoquer le levier bancaire utilisé par le PCC. En Chine, la population épargne 40% de son revenu pour pallier l'absence de toute protection sociale. Cela crée une énorme manne financière utilisée à discrétion par le Parti. C'est ainsi que, au niveau local comme au niveau national, les dirigeants chinois peuvent soutenir des entreprises indépendamment de leurs performances. La notion de faillite, telle que nous la connaissons en Occident n'existe pas en Chine. C'est le Parti qui, en dernière instance décide si une entreprise mérite de survivre ou non.

2. Deuxième argument des libre-échangistes : l'investissement en Chine va améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs européens.

D'abord, ce constat est tout relatif : On a beaucoup parlé de l'affaire du textile chinois. Il faut savoir qu'entre 2004 et juin 2005, alors que les entreprises achetaient massivement du *made in China*, la baisse des prix du textile en Europe (selon Eurostat) n'a été que de 0,5%.

En réalité, les Chinois ne sont pas seuls responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons, le grand responsable est aussi la grande distribution qui s'est attribuée les marges...

Ensuite – je rejoins les réflexions de Jean-Luc Gréau – la délocalisation à outrance, la désindustrialisation qu'elle entraîne dans les pays développés, va finir par peser sur le pouvoir d'achat des salariés européens et américains. Nous sommes au début d'un processus que nous sous-estimons et qu'a très bien expliqué le chercheur Jean-Louis Levet (un rescapé du commissariat au plan). Selon lui, dans les entreprises françaises et même européennes, tout patron dont le plan de développement ne passe pas par la délocalisation en Chine et en Inde est aujourd'hui considéré comme un rigolo. Nous sommes dans une logique de désindustrialisation pure et simple avec l'illusion – qui ne peut même plus fonctionner aujourd'hui – que c'est en montant dans la valeur ajoutée, en employant davantage les chercheurs, les ingénieurs qu'on va se mettre en position concurrentielle. Ceci ne tient pas : je suis allé en Inde et en Chine. La Chine est aujourd'hui le pays qui produit le plus d'ingénieurs au monde. Rien ne s'oppose à ce que ces pays deviennent très compétitifs dans les secteurs de haute technologie, il n'y a aucune raison pour qu'ils restent l'atelier du monde.

3. La troisième illusion est l'idée que le marché mène forcément à la démocratie. Nous avons en Chine des observateurs qui espèrent de toutes leurs forces pouvoir alimenter cette argumentation, et qui scrutent en permanence la société chinoise pour essayer de déceler des petites pépites de démocratie... pour le moment la pêche est vaine. Au contraire, on assiste plutôt à un

resserrement (sur le plan des libertés, par exemple) de la façon dont le Parti communiste chinois dirige ses affaires.

Je n'ai pas le temps de développer ici toutes les pistes abordées dans notre livre pour permettre à la fois de sauver l'industrie européenne et inciter les dirigeants à promouvoir un développement plus équilibré de leur société. Nous abordons notamment la question du rétablissement de la préférence communautaire, la bataille pour la réévaluation du yuan, la monnaie chinoise, que les Etats Unis ne doivent pas mener seuls, et la TVA sociale. Je me cantonnerai ici à trois idées.

Je me suis toujours amusé en entendant le refrain « Obligeons la Chine à respecter les droits de l'homme » ! La Chine ne bafoue pas les droits de l'homme, mais le droit tout court !

Le piratage dans le monde représente six cent milliards de dollars par an, la moitié provient de Chine... pour le grand bonheur du consommateur occidental : on trouve des DVD à moins d'un euro. Le voyage en Chine permet aujourd'hui d'acheter à prix dérisoire tous les produits de grande consommation des marchés européens. Ceci sans la moindre répression.

Quant au droit du travail, j'ai dit ce qu'il en est.

En ce qui concerne l'environnement, la Chine a une réglementation extrêmement sophistiquée mais, parce qu'elle est à la discrétion des pouvoirs locaux, elle n'est absolument pas respectée. Les Occidentaux ont du mal à percevoir que si le pouvoir communiste chinois est toujours en place, il n'est plus centralisé. C'est la grande différence avec le passé, notamment le passé de l'URSS.

Il existe en Chine un équilibre très particulier des pouvoirs entre les institutions locales et les institutions nationales, autrement dit entre le Parti local et le Parti national. Si les choses vont trop loin, s'il y a des émeutes, le centre peut remplacer les dirigeants, voire les condamner à mort.

Beaucoup des aides attribuées aux autorités locales afin d'agir en matière d'environnement ont été détournées à d'autres fins, ce qui explique un certain nombre d'explosions qui, d'ailleurs, ne sont connues qu'au bout de quelques jours. Ceci montre bien la réalité chinoise : la dernière explosion n'a été révélée qu'au moment où le flot de benzène est arrivé en Russie en dépit de la présence en Chine – à Pékin – de dizaines de journalistes correspondants.

Le problème du droit en Chine, la situation financière et bancaire chinoise, l'existence de créances douteuses, cet ensemble d'éléments fait que la Chine n'est pas une société de droit. Avant d'appliquer les droits de l'homme, il faudrait pouvoir appliquer le droit tout court.

Certains intellectuels chinois croient d'ailleurs que l'émancipation du pays viendra par le droit et ils poussent un mouvement en faveur de l'indépendance des magistrats pour essayer de faire avancer le pays vers la démocratie.

Ma deuxième idée concerne le commerce international.

Une évidence : il est stupide de faire effectuer vingt-cinq mille kilomètres à une tomate pour la payer deux centimes moins cher à l'autre bout du monde.

Je crois qu'il va falloir discuter sérieusement de cela à l'échelle internationale. C'est pourquoi je m'inscris en faux contre l'idée qui relègue l'agriculture, voire l'industrie, dans le passé, présentant le service comme l'avenir de nos sociétés développées.

La réalité qui s'impose à nous est toute autre :

- Le métier le plus pratiqué aujourd'hui dans le monde reste celui de paysan : il concerne 1,5 milliard de personnes.
- C'est probablement dans l'agriculture que se trouvent toutes les énergies renouvelables dont nous aurons besoin demain.

J'aimerais promouvoir l'idée de faire payer au vrai prix le transport des marchandises.

Puisqu'on est dans une économie marchandisée, « marchandisons » jusqu'au bout.

Les routes empruntées par les camions ne sont pas taxées au vrai prix, très loin de là.

Que représente l'investissement de l'Etat ?

Quel est le coût de la sécurité pour les bateaux ?

Il est incroyable que, pour mettre en vente en Europe une paire de chaussettes chinoises, le coût du transport ne soit que de trois centimes d'euro ! Ce n'est pas le vrai prix pour faire venir en France ou en Europe les chaussettes chinoises ! Une partie de ce prix est acquittée par les Etats. En somme, nous finançons nous-mêmes en partie la compétitivité des industriels chinois qui fabriquent du chômage en Europe !

Nous sommes quelques-uns à mener une croisade sur le déséquilibre de l'économie actuelle qui vient de la place de plus en plus oligopolistique occupée par la grande distribution dans le processus économique.

Quant, à propos de mon livre, on me parle de « péril jaune », je réponds qu'il ne s'agit pas de « péril jaune » mais de « péril bleu », bleu comme le logo de Carrefour ou de Walmart (la plus grande entreprise de distribution du monde qui s'approvisionne à 80% en produits chinois). Il n'y a pas de concurrence pour ces entreprises, le seul concurrent de Walmart, très loin derrière, s'appelle Carrefour et risque d'être racheté lui-même assez vite par Walmart.

Nous sommes dans une logique de déséquilibre entre la distribution et l'industrie qui me semble très préjudiciable.

Il me semble par exemple que le développement des marques de distributeurs qui esclavagisent les industriels et contribuent puissamment à faire du prix le seul critère de concurrence, n'est pas loyal en ce sens que les distributeurs captent toute la valeur ajoutée des produits fabriqués sans prendre aucun risque.

C'est dans ce domaine, me semble-t-il, qu'il faudrait imaginer des réformes et des décisions aidant les industriels à maintenir un rapport de force.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Philippe.

Puis-je demander à Monsieur Ravier de réagir, à chaud, à l'exposé de Philippe Cohen ?

PAUL-HENRI RAVIER

Il se trouve que je suis le conseiller de la ville de Shanghai pour les questions de l'OMC, c'est donc un sujet qui m'est particulièrement cher.

Sur le rattrapage, ça ne vous surprendra pas, je suis plutôt de ceux qui pensent que ça se passera, je ne suis pas d'accord avec vous.

Ça mettra du temps à se passer. L'exode rural continue à plein, à raison de 1% de la population par an, soit treize millions d'habitants. Sur dix ans, c'est cent trente millions, sur vingt ans, c'est deux cent soixante millions !

PHILIPPE COHEN

Et ils veulent passer à vingt millions...

PAUL-HENRI RAVIER

... Surtout s'ils veulent passer à vingt millions...

Les industries les absorbent, puisque la masse de population flottante reste à peu près constante, entre cent et deux cent millions soit 10/15% de la population. Mais dans l'Europe de 1880, si les masses étaient moindres, les

pourcentages étaient les mêmes. Dans un pays comme le nôtre, quand on construisait des chemins de fer, entre 10% et 12% de la population masculine était flottante, n'avait plus de domicile fixe, parce que les paysans qui avaient quitté leur terre suivaient les chantiers de chemin de fer, les chantiers des routes et finissaient dans des usines. Nous subissons un effacement de mémoire parce que cinq générations sont passées depuis, mais l'Europe a connu le même processus. C'était un peu différent pour les Etats-Unis parce que l'émigration arrivait à mesure.

L'investissement et le bénéfice pour le consommateur ?

Vous citez des chiffres, j'en ai d'autres.

Pour le textile, vous avez raison, les distributeurs se sont servis ... et bien servis. On ne peut contester ce point. Mais la baisse tendancielle des prix des produits textiles et de l'ensemble des produits fabriqués en Chine pour le consommateur n'est pas contestable.

Le libre-échange, d'une manière générale est un énorme transfert de pouvoir du producteur vers le consommateur. C'est d'ailleurs tout le débat : effectivement, le jour où les producteurs n'emploient plus personne, il n'y a plus de consommateurs !

Tout le débat libre-échange - protectionnisme est exactement identique au débat producteur/consommateur avec le point d'équilibre à trouver pour qu'il y ait assez de producteurs pour payer les consommateurs. Chaque mesure de libre-échange est entièrement au bénéfice des consommateurs : même si les prix ne baissent pas, la gamme des produits disponibles s'élargit, il y a de toute manière un bénéfice. Souvenez-vous : quand les pays de l'Est ont cessé d'être fermés, on a découvert la réalité de leurs économies, surtout sous l'angle de la consommation. Ainsi, la « Trabant » était-elle la seule voiture en Allemagne de l'Est : un seul modèle et de très mauvaise qualité ! On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

N'étant pas un spécialiste, je suis incapable de faire un commentaire sur le lien marché/démocratie. Mais, intuitivement, j'aurais tendance à penser comme vous. Je ne suis pas du tout sûr que le marché amène la démocratie en Chine, mais pour des raisons qui dépassent de beaucoup la question du marché.

Vous avez terminé sur l'idée de promouvoir un Etat de droit, notamment dans le domaine de la contrefaçon. C'est un point qui me tient à cœur et sur lequel je me suis beaucoup investi intellectuellement.

La question a été très bien posée par Hernando de Soto, écrivain péruvien, dans son livre intitulé « *The mysteries of capital* », traduit récemment en français.

Il soutient la thèse, à laquelle je souscris personnellement, que la révolution industrielle s'est faite à travers le pillage de la propriété intellectuelle.

Ainsi par exemple, la loi Le Chapelier de 1791 qu'on nous a enseignée à tous comme la loi portant suppression des corporations, a consisté en réalité à aligner le droit sur le fait, c'est à dire à aligner les corporations sur les « contrefacteurs », ceux qui travaillaient clandestinement en dehors des corporations (c'était vrai dans toute l'Europe). En abolissant les corporations, on a donné raison à ceux qui travaillaient depuis longtemps en dehors d'elles. Poursuivons l'anecdote. Je suis un fonctionnaire des Finances, les Finances, c'est à Bercy, le long du boulevard du même nom qui suit en partie ce qui était le mur des Fermiers généraux. À quoi servait ce fameux mur « *murant Paris, qui rendait Paris murmurant* » ?

Comme vous le savez, ce n'était pas un ouvrage de défense militaire, mais un mur fiscal pour empêcher l'entrée des produits fabriqués la nuit, clandestinement, par des ouvriers qui, le jour, travaillaient dans les faubourgs de la Bastille, dans les entreprises officielles c'est-à-dire taxées et protégées. Ils se précipitaient la nuit pour aller, dans des métiers clandestins, travailler les mêmes textiles qu'on balançait nuitamment par-dessus le mur et qu'on vendait le lendemain au même prix que les autres ou à des prix défiant la concurrence. La répression était féroce pour ceux qui étaient pris.

Donc, une fois de plus, la concurrence internationale et l'unification du marché intérieur, c'est le même sujet. Le mur des Fermiers généraux n'est plus aujourd'hui boulevard de Bercy, il traverse la Méditerranée du Déroit de Gibraltar au Bosphore, essayant de séparer les produits de marque contrefaits au Maghreb, en Turquie ou ailleurs de ceux fabriqués légalement à l'intérieur de l'Union européenne. C'est cela le vrai sujet.

Dans toute l'Europe, on a pillé la propriété intellectuelle des uns et des autres : l'industrie pharmaceutique suisse a été ainsi entièrement construite à partir du pillage des procédés allemands. Quant à moi, je cite à mes étudiants, entre autres, l'exemple de Thomas Edison qui, lorsqu'il a inventé la lampe à incandescence, l'a fait breveter aussitôt non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans tous les pays où c'était à l'époque possible. Il a ainsi accumulé une fortune considérable. Cependant, un pays d'Europe, le Royaume des Pays-Bas, a résisté à la mise en place d'une loi sur les brevets jusqu'en 1912, le jour où un certain Monsieur Philips, ingénieur électricien, eut réussi à monopoliser le marché de son pays pour la lampe à incandescence qu'il avait mise au point. Il avait copié le procédé de Thomas Edison, qui n'avait que ses yeux pour pleurer puisqu'il n'y avait pas de loi pour protéger son produit aux Pays-bas. A partir de cette base solide, s'est bâtie la puissance de ce qui est devenu la firme mondiale Philips.

Je suis donc prudent sur la question de la contrefaçon même si cette position est en complet porte à faux avec tout ce que défend l'OMC en la matière et les pays développés, dont la France. Mais, je vous l'ai dit, je parle en mon nom propre !

Ne vous méprenez pas : je vois bien les méfaits de la contrefaçon. En matière de médicaments, elle tue des centaines de milliers de personnes, de même que la contrefaçon des pièces détachées en automobile et en aéronautique peut être mortelle. Mais la révolution industrielle en Europe et ailleurs s'est fondée sur le vol des procédés des uns par les autres. Il faut le savoir. Je ne dis pas qu'il ne faille pas protéger la propriété intellectuelle et ne pas faire pression sur les pays qui violent les engagements qu'ils ont souscrits à cet égard. Je dis simplement qu'il en est dans ce domaine comme dans d'autres : les standards sont fonction du niveau de développement. On ne peut attendre de pays qui ont un niveau de développement très différent du nôtre qu'ils se comportent autrement que nous nous comportons nous-mêmes lorsque nous en étions au même stade qu'eux aujourd'hui.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur Ravier.

Jean-Michel Quatrepoint, votre point de vue sur ce débat ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Je voudrais vous donner deux chiffres avant de revenir à quelques considérations générales.

Prenons le cas concret d'un soutien-gorge importé par Carrefour :

- en 1996, prix d'achat, rendu entrepôt en France, hors taxes : 8,5 euros.
- en 2004, prix d'achat, rendu entrepôt en France (la production entre temps s'est délocalisée de la Tunisie vers la Chine) : 5 euros.

Les industriels du textile n'avaient pas attendu la chute de la barrière de l'OMC, ils avaient délocalisé leur production depuis longtemps en Afrique du nord et l'irruption de la Chine pose un énorme problème, non pas au textile français ni au textile européen, mais aux pays d'Afrique du nord (ce qui entraîne des problèmes politiques vis-à-vis de l'islamisme).

Quant au prix de vente au consommateur TTC dans les gondoles de Carrefour :

- en 1996 : 15 euros,
- en 2004 : 20 euros !

Le multiplicateur qui était de 1,8 en 1996 est passé à 4 en 2004.

La grande distribution a donc énormément profité de la délocalisation des productions en Chine.

Je voudrais maintenant revenir sur des problèmes plus généraux. Le libre-échange, on nous l'a toujours expliqué, c'est « *win-win* ».

Depuis quelques années, ce n'est plus tout à fait gagnant-gagnant pour tout le monde. Certains pensent que mondialisation risque de rimer avec paupérisation pour certaines couches de la population. Qui gagne ? Qui perd ? C'est toute la question.

Je voudrais faire un bref retour historique sur les cycles.

Première étape :

Le big bang libéral commence le 15 août 1971 lorsque Richard Nixon abandonne le *Gold Exchange Standard*, les accords de Bretton Woods et que le dollar se met à flotter.

Le dollar devient une marchandise et les marchés financiers des devises commencent à évoluer : on joue sur le dollar et sur les devises.

Deuxième étape, très importante : 1980, avec l'arrivée de Ronald Reagan et la dérégulation.

Reagan vient sur un programme idéologique : « *America great again* » prôné par l'école de Chicago. L'Amérique, à l'époque, va mal, elle a été humiliée au Vietnam, elle a été humiliée par le Watergate, humiliée par l'Iran, elle est désindustrialisée. Les Japonais lui donnent des leçons pour construire les automobiles, les semi-conducteurs...

Elle décide de rebondir, de réagir.

Ce sera le mérite de Reagan qui a incarné cette politique, avec Margaret Thatcher en Grande Bretagne. Ils dérégulent puis s'adressent au reste du monde : « Nous avons dérégulé, nous déréglementons, vous allez appliquer les mêmes règles chez vous »

C'est là que commence la vague de l'idéologie de la dérégulation.

En même temps intervient un autre phénomène qu'on n'a pas bien vu à l'époque : les accords sur la rétrocession de Hongkong.

Il semblerait que dans ces accords entre Margaret Thatcher et le Parti communiste chinois, avec la bénédiction de Washington, il y ait eu une sorte de *deal* :

« On vous rétrocède Hongkong mais, en contrepartie, le dollar de Hongkong s'indexe sur le dollar des Etats-Unis et le yuan est indexé sur le dollar de Hongkong puisqu'il n'est pas une monnaie convertible ».

Ipsa facto, si vous vous remettez dans le contexte de l'époque, la zone yen dont on parlait beaucoup dans le milieu des années 1980 est mort-née. Elle n'existera jamais, ce qui servira ensuite les Etats-Unis pour régler certains problèmes avec le Japon.

Troisième étape :

Début des années 1990 (nous sommes toujours dans ces cycles décennaires). C'est l'irruption d'Internet, la seconde irruption de la Chine, lorsque Hongkong est effectivement rétrocédé et l'élargissement de l'Europe.

La Chine, avec le yuan toujours indexé sur le dollar, permet aux multinationales américaines, Walmart en tête, de pouvoir se délocaliser : dans un premier temps pour accéder au gigantesque marché chinois, exporter et produire sur place pour un milliard deux cent millions d'habitants. Assez vite, un certain nombre de multinationales, à commencer par Walmart, ont compris que l'on pouvait aller beaucoup plus loin dans un phénomène de mondialisation accélérée par les technologies informatiques des télécommunications, en temps réel, la financiarisation de l'économie mondiale, rendue possible, elle aussi, par les nouvelles technologies. D'un coup, le monde comptait cinq milliards de producteurs possibles !

Et - c'est une incidente - pendant que nous, Européens, Français, étions en train de nous serrer la ceinture pour respecter les critères de Maastricht et pour « rentrer dans les clous » de l'euro - nous sommes en 1995 - déjà le système (les multinationales) jouait le coup d'après : l'élargissement sans fin de l'Europe et la mondialisation. Les multinationales, à l'époque, raisonnaient déjà à l'échelle du monde : Chine, Inde, Amérique latine...

Là-dessus est arrivée la financiarisation de l'économie.

Quand on dit : Qui gagne ? Qui perd ? Il y a des gens qui gagnent beaucoup d'argent.

Je suis étonné qu'on n'en ait pas parlé depuis trois heures !

Je vais vous expliquer comment gagner de l'argent, à condition que vous en ayez et que vous ayez les bons circuits.

Nous sommes tous ensemble, nous avons gagné un peu d'argent dans la deuxième moitié du siècle dernier en jouant en bourse, nous sommes sortis à

temps – contrairement aux gogos que nous avons attirés au dernier moment – nous avons fait quelques profits en bourse et, miracle! Grâce à la baisse des taux d'intérêt et à ce qu'on appelle le *leverage by out* nous allons jouer avec l'argent des autres – car on joue toujours avec l'argent des autres, c'est comme cela que l'on gagne le plus d'argent.

Donc nous nous réunissons, nous apportons un peu de capital, mettons 100 millions d'euros. Dans le tour de table nous avons quelques amis banquiers ou représentants des sous-filiales de tel ou tel établissement financier grâce à qui nous allons lever – emprunter - facilement 900 millions d'euros, ce qui nous fait un milliard.

Nous allons lever ces 900 millions d'euros sur trois ans, à 3% d'intérêt, soit 27 millions d'euros d'intérêts par an.

Avec ce milliard d'euros, nous allons acheter une entreprise, pas une entreprise qui est en perte de vitesse, une entreprise qui vivote. Nous commençons par « virer » quelques hauts salaires pour faire quelques économies, ensuite nous externalisons le service informatique, en infogérance, puis une ou deux usines (Alcatel est un spécialiste).

Si nous voulons aller plus loin, nous pouvons vendre l'immobilier à un autre fonds d'investissement...

Au bout de trois ans, sans être vraiment géniaux, nous aurons amélioré ce qu'on appelle l'*ebdit-da* (invention des financiers, un *cash flow* amélioré) de 10%, ce qui, en trois ans, n'est pas terrible. Du coup la valeur de l'entreprise aura progressé de 10%.

Nous allons donc revendre l'entreprise avant l'échéance du prêt (entre temps l'entreprise aura supporté les 27 millions d'intérêts annuels). Nous trouvons un autre fonds, constitué de la même façon, éventuellement avec les mêmes banques, et nous lui vendons l'entreprise 1,1 milliard. Nous remboursons les 900 millions. Il reste 200 millions. Nous avons mis 100 millions, nous avons donc doublé notre capital en trois ans... et comme nous nous sommes localisés astucieusement dans un paradis fiscal, nous ne paierons pas un sou d'impôts là-dessus. CQFD. Mais pour que je gagne 30% par an, il faut que d'autres gagnent beaucoup moins, ou plutôt perdent.

C'est pourquoi je suis devenu un partisan de la hausse des taux d'intérêt parce que ce système n'a été rendu possible que par la baisse des taux d'intérêt, historiquement bas, pendant des années, le taux de la Banque centrale européenne est à 2 % !

A qui a profité cette baisse des taux d'intérêt ? Pas aux entreprises puisqu'elles ne peuvent plus s'endetter : on veut qu'elles crachent du profit au maximum pour permettre aux fonds de dégager un bénéfice en revendant rapidement.

On n'emprunte pas à long terme, on joue le court terme. On retarde les investissements.

Surtout plus de recherche fondamentale ! On externalise, on vend des usines, on les revend une deuxième fois et ensuite – c'est là qu'interviennent nos Chinois et nos Indiens – au troisième stade, on délocalise complètement. Comme c'est un fonds d'investissement international qui a récupéré l'usine depuis trois ans, il lui est indifférent de la fermer. Il se moque du député local ou du maire du coin puisqu'il n'y a pas de rapport de dépendance (que ce soit en France, en Allemagne ou en Italie). Le tour est joué ! C'est pourquoi les bas taux d'intérêt ont eu des effets pervers. Quand on part en guerre contre Jean-Claude Trichet, on devrait peut-être y réfléchir à deux fois.

Nous avons un taux d'épargne élevé (14% du PIB) très mal rémunérée, à 2,50%, 2,75%, soit le taux de l'inflation. Pendant ce temps on fait des ROE (*Return on equity*) de 15% à 30%. Les entreprises qui ne savent plus quoi faire de leurs profits rachètent leurs propres actions au lieu d'investir à long terme.

Comment se sortir d'une économie du court terme ?

Indiscutablement, cette course au profit à court terme est une nuisance pour le capitalisme. Je pense que c'est son principal risque. Il est vrai que la Chine et l'Inde – et les délocalisations massives – participent de cette course au profit à court terme, de cette maximisation du profit. Comment revenir à des perspectives à long terme ?

Bien sûr, nous n'allons pas remettre des barrières protectionnistes, cela ne sert à rien, à l'exception des protections par les normes. Les Allemands étaient très forts dans ce domaine et cela leur a réussi.

Mettons donc des protections techniques, sanitaires, (grippe aviaire...), sécuritaires, pour les produits du nucléaire et de l'aéronautique : nous devons être excessivement vigilants sur les conditions dans lesquelles les Chinois, les Indiens, les Brésiliens ... produisent des pièces de haute sécurité.

Soyons draconiens sur les normes environnementales.

En revanche je pense que nous n'avons pas à imposer de normes sociales.

Jusqu'à quel âge est-on un enfant ? Cela varie selon les pays. Dans certains pays, si les enfants ne travaillent pas, la famille ne mange pas. On ne peut pas imposer notre modèle de vieux pays développé à des pays qui ont une autre culture et ont besoin de décoller.

Nous devons tout réorienter sur l'investissement à long terme.

Il va falloir trouver des mécanismes, sans doute au niveau européen, pour relancer l'investissement à long terme, obliger ou amener les gens, les

entreprises à investir à long terme (cela peut passer par des systèmes de détaxation fiscale).

Il faut réinvestir à long terme et réinvestir dans la recherche fondamentale et dans l'excellence de nos universités. Notre système d'éducation, nos universités sont en faillite. Il faut très vite redresser la situation : pour cela le projet ITER est une bonne chose. Il faut garder le savoir-faire dans l'école de mathématiques, dans le nucléaire, dans l'énergie, dans l'informatique (même Bull-informatique a encore des chercheurs qui tiennent la comparaison avec les Américains et les Indiens).

Tout ceci nous coûtera cher ...et nous avons de moins en moins d'argent.

Nous n'échapperons pas au débat sur la protection sociale.

Nous n'échapperons pas au débat sur la discrimination de la protection sociale : Michel Rocard avait dit que nous ne pouvions pas assumer toute la misère du monde. Notre système de protection sociale, dimensionné pour cent à cent vingt millions de personnes, donne un effet d'aubaine, non seulement aux pays du sud et de l'est, mais à nos amis et partenaires européens. Dans le Gers, on a constaté une explosion des demandes de RMI formulées par des résidents secondaires britanniques ! Les Britanniques et les Italiens se font abondamment soigner en France et nous ne récupérons pas les sommes ... Les gens ont compris le système : ils abusent de l'AME, de la CMU, du RMI...

Nous n'allons pas pouvoir continuer sans discriminer la distribution de ces minimums vitaux.

Il faudra aussi réapprendre à travailler. Le travail reste la meilleure valeur. Une société qui ne travaille plus ne peut pas espérer se développer.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Jean-Michel.

Nous avons fait un très vaste tour d'horizon.

Je ne crois pas, pour ma part, que nous ayons encore les moyens d'une stratégie offensive. Nous n'avons plus d'Etat. Nous sommes privés, ne serait-ce que par la réglementation européenne, de la possibilité de discriminer, par exemple, entre les Français et les Britanniques ou bientôt les Roumains.

Toute l'histoire du capitalisme depuis cinq siècles est pourtant liée à des facteurs politiques. Si elle se résumait au développement du libre-échange, ça se saurait !

En réalité, les grandes découvertes, la colonisation, l'impérialisme, les guerres intra-européennes, le blocage du développement manifestaient l'existence des Etats.

Aux Etats-Unis, en Chine, il y a encore un Etat ...

En Europe, je ne vois rien de tel, je vois une grande dispersion, avec des intérêts potentiellement divergents entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne, cela a été dit ici, n'est pas dans la situation de la France : si elle a beaucoup de chômage, elle a aussi un très fort excédent extérieur.

Si on veut aborder le problème du « Que faire ? » il faut aussi s'interroger sur ce qui est opérationnel.

On voit déjà qu'on ne peut pas se retirer de l'OMC, personne ne l'a proposé. Mais on pourrait imaginer des clauses anti-dumping. A quelle échelle ? A l'échelle européenne ? On ne sait pas ce que sera l'Europe dans quelques années.

Le problème est d'explorer les pistes.

Je voudrais répondre à Monsieur Amable en lui disant qu'on parle depuis vingt-cinq ans des stratégies de développement de la recherche, de la technologie, de l'éducation. C'est plus ou moins bien fait, certes, plutôt moins bien qu'on le pourrait, pour des raisons que je connais mieux que personne.

Mais nous n'avons plus la possibilité de créer dans des secteurs de haute technologie et compétitifs, autant d'emplois que ceux qui sont supprimés dans les industries traditionnelles.

Je pense qu'on doit se poser la question de savoir si c'est possible. J'ai tendance à penser que non, j'aimerais avoir tort...

BRUNO AMABLE

Ce problème est spécifique aux pays du modèle européen continental.

On parle beaucoup du Danemark. Si on regarde un indicateur tout simple que les économistes adorent : le ratio des dépenses de recherche et développement sur le PIB, il y a dix ou quinze ans, les dépenses de recherche et développement du Danemark étaient de l'ordre d'un peu plus de 1% du PIB, c'est-à-dire pas grand-chose, un peu plus que l'Italie, beaucoup moins que la France.

J'étais resté sur ce chiffre et j'ai été surpris, en regardant le chiffre il y a quelques mois, de m'apercevoir que le ratio de dépenses de RD/PIB du Danemark est maintenant égal à celui de la France, c'est à dire plus de 2%.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

La France fait déjà un gros effort en matière de recherche publique, ce qu'on ne dit pas : tous les mouvements occultent cette réalité. C'est la recherche industrielle qui, en France est déficitaire, la recherche au niveau des entreprises.

BRUNO AMABLE

En pourcentage du PIB, la dépense de l'Etat a diminué, la dépense des firmes, elle, a augmenté. Mais la dépense de l'Etat a eu tendance à diminuer plus que la dépense des firmes privées n'a augmenté, ce qui n'est pas vrai dans tous les pays. Au Danemark, notamment, ce n'est pas la dépense publique qui a augmenté mais, probablement la dépense privée. C'est à peu près la même chose pour la Finlande et la Suède.

La question est : Qu'est-ce qui a permis aux firmes, dans l'environnement économique du Danemark et d'autres pays, d'investir dans ces facteurs de long terme et qui, visiblement, ne permet pas aux firmes françaises d'investir dans les mêmes conditions ?

JEAN-LUC GREAU

Je voudrais intervenir sur ce point. Les modèles scandinaves préconisés par les économistes de la Commission de Bruxelles sont surtout la Suède et la Finlande où les chiffres de recherche-développement sont très largement supérieurs : plus de 4%.

Une de mes amies, qui fait du lobbying à Bruxelles pour le compte des entreprises textiles, me proposait le discours bruxellois en la matière.

Or, que se passe-t-il quelques mois après qu'elle m'a tenu ces propos ?

La Finlande est en récession.

Et quel est le débat économique dominant dans ce petit pays qu'est la Suède, où tout résonne ?

La délocalisation des emplois *high tech* ! Evidemment, il est encore plus intéressant de délocaliser la *high tech* que le textile-habillement-chaussure.

Que nous disent les chambres de commerce allemandes dans leur rapport de janvier ?

C'est qu'avec les usines que les Allemands installent en Europe centrale et en Asie, d'une façon massive [c'est d'ailleurs ce qui tire leurs exportations et les

approvisionne en biens d'équipement allemands] la recherche et développement partent avec l'industrie.

Pour résumer la question, un membre du conseil exécutif du MEDEF, un industriel – le MEDEF n'est pas suspect de protectionnisme – m'a dit au mois d'octobre 2004, dans un séminaire consacré à la recherche auquel nous participions, revenant d'un voyage en Asie :

« Bientôt, ce seront eux qui feront la *high tech* et nous ferons la faible valeur ajoutée ».

Le grand malentendu du libre-échange actuel est d'opposer les pays « en avance », nous, qui investissons dans les parties nobles de l'économie, avec nos ingénieurs, nos scientifiques, notre main d'œuvre hyper qualifiée et les « arriérés » que nous laissons nous suivre à de nombreuses encablures.

Ce n'est absolument pas vrai.

Je donne un chiffre : le Ministère du commerce extérieur chinois révèle que la plupart des entreprises exportatrices qui font les 67 ou 68 milliards de dollars d'exportations chinoises chaque mois (et qui placent ce pays au troisième rang devant le Japon) font de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications. Il s'agit de cinquante-trois entreprises étrangères installées sur le territoire chinois et de quarante-sept entreprises à capitaux chinois. Donc, les technologies de la société de l'information !

Alors, ne parlons plus de tee shirts, de baskets ni même de meubles ou de jouets.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je voudrais ajouter quelque chose, comme ancien ministre de la Recherche.

On demande aux entreprises de faire un effort dans le long terme, dans la recherche mais tout le fonctionnement des entreprises dans le régime du capitalisme patrimonial, avec les règles de la « corporate governance », est fait pour favoriser le court termisme, le *cash*, la rémunération de l'actionnaire.

C'est une contradiction massive dans la politique qui est mise en œuvre aujourd'hui et comme les gouvernants en sont conscients, ils proposent une défiscalisation massive.

Pas de chance ! Un arrêt de la Cour de justice européenne, au sujet du crédit impôt- recherche que j'avais institué en 1983, a expliqué qu'on ne pouvait pas le cantonner à la France et qu'on devait pouvoir déduire du bénéfice soumis à

l'impôt sur les sociétés en France l'ensemble des dépenses de recherche où que celles-ci soient effectuées, en Europe ou dans le monde !

Voilà comment un des rares systèmes incitatifs, créé il y a plus de vingt ans, a été mis par terre il y a environ un an et demi. J'ai alors écrit à ce sujet à Monsieur Raffarin ... qui m'a fait une très gentille réponse pour m'inciter à voter oui au référendum.

C'est très grave. Je répète qu'aujourd'hui la question qui nous est posée c'est que nous n'avons plus réellement d'Etat, au sens où nous n'avons plus de capacité de décision réellement autonome dans beaucoup de domaines. Nous sommes pris dans une logique dont je pense qu'elle nous achemine rapidement dans la voie du déclin.

L'Europe a explosé sur le monde il y a cinq siècles. Aujourd'hui, elle se rétrécit comme peau de chagrin, c'est un processus historique. Peut-être sommes-nous en train d'écrire des modalités d'application relativement secondaires d'une loi historique infiniment plus puissante...

Mais, avons-nous la volonté de freiner ce mouvement et de tendre au moins à une certaine égalité ?

Nous acheminons-nous vers un déclin irrésistible ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Nous assistons à une paupérisation des classes moyennes dans les pays occidentaux, paupérisation relative, bien sûr.

C'est un transfert de richesses massif qui est en train de s'opérer, d'une part vers les nouvelles classes moyennes en Inde, en Chine... et, d'autre part, vers un nombre très restreint de capitalistes financiers. Les banques font des profits colossaux parce qu'elles se situent à tous les moments du processus de la valeur ajoutée et profitent de la fragmentation de la valeur ajoutée dont vous avez très justement parlé.

Quand on casse les entreprises avec la mode de l'externalisation, qui profite de l'externalisation ? Ce sont les banques d'investissements qui font les opérations régulièrement et tout le système juridico-financier qui vit sur le dos des entreprises. On peut dire que les emplois industriels sont transférés sur des emplois financiers et juridiques.

Je partage l'historique économique, monétaire et financier de Jean-Michel Quatrepoint.

Je voudrais rappeler que Monsieur Nixon n'a pas seulement mis fin au système de Bretton Woods, il a inauguré la grande complicité américano-chinoise et il a eu un immense succès.

Monsieur Quatrepoint a dit une chose essentielle : les taux d'intérêt sont trop bas. Il y a dix ans, ils étaient beaucoup trop hauts. La politique monétaire des grandes banques centrales est laxiste jusqu'à ce que la Banque centrale américaine commence à relever ses taux.

Quand Monsieur Greenspan a pris cette option laxiste, tout le monde a cru nécessaire de prendre la même option. Ce qui fait que nous avons aujourd'hui une bulle immobilière et une bulle obligataire. Comment cela va-t-il se dénouer ? Je l'ignore. Nous verrons bien quels seront les résultats d'ici dix-huit mois, deux ans, trois ans...

Il faut bien que les bulles se dégonflent d'une manière ou d'une autre.

Cette intervention m'est inspirée par la thèse qu'a développée Monsieur Jean-Luc Gréau, avalisée par Monsieur Quatrepoint sur la déflation salariale qui peut provoquer à la longue la paupérisation croissante de l'ensemble des classes moyennes.

Cela rappelle une thèse centrale du *Capital* à savoir : la paupérisation croissante de la classe ouvrière, développée par Marx en 1850.

Un demi-siècle plus tard, Lénine et ses héritiers la révisent. La classe ouvrière occidentale ne s'est pas appauvrie. Par conséquent, c'est dans les nations prolétaires que va advenir cette paupérisation.

Puis les nations prolétaires prospèrent elles aussi et la crise se produit certainement dans le Tiers-monde mais ce n'est pas une crise économique, c'est une crise politique, c'est la décolonisation.

Et aujourd'hui, curieusement, par ricochet, on voit que ces nations prolétaires, l'Inde, la Chine qui deviennent progressivement des nations industrielles, vont, en provoquant cette déflation salariale chez les pays occidentaux, créer une paupérisation croissante et peut-être inéluctable qui est annonciatrice d'une crise du capitalisme mondial.

Tout ça pour dire, cent cinquante ans après, que Marx avait peut-être raison

Merci, Monsieur l'ambassadeur, de ce détour.

Nous sommes devant un sujet difficile. Au moins, cette table ronde aura-t-elle permis de montrer la diversité des approches et d'ouvrir quelques pistes. En réalité, le problème est beaucoup plus vaste que l'OMC.

Je ne veux pas crier « Haro sur l'OMC », Monsieur Paugam.

Le problème est d'intégrer toutes ces données dans une vision politique prospective.


Merci de cette passionnante soirée. Merci de votre contribution.

Achévé
d'imprimer
en février 2006

*Ont participé à la Table Ronde du 28 novembre 2005
à La Maison de l'Amérique Latine*

Bruno Amable, Philippe Cohen,
Jean-Luc Gréau, Jean-Marie Paugam,
Jean-Marie Metzger, Paul-Henri Ravier
Jean-Michel Quatrepoint
et Jean-Pierre Chevènement

FONDATION RES PUBLICA
52, rue de Bourgogne
75007 Paris

 01.45.50.39.50

@ res-publica@wanadoo.fr